

Délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc
Séance du 15 avril 2025
N° 2025.04.15_4.2

Point 4 – Recherche

4.2. Demande d'approbation du projet INTERREG Alcotra OO-UTA

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc adoptés par le conseil d'administration le 8 juillet 2014, modifiés ;

Vu le règlement intérieur de l'université Savoie Mont Blanc adopté par le conseil d'administration le 8 juillet 2014, modifié ;

► **Le conseil d'administration n'approuve pas le projet de recherche OO-UTA présenté dans le cadre du programme INTERREG Alcotra, tel que décrit dans le document annexé à la présente délibération.**

Résultat du vote :

Membres en exercice :	36	Nombre de suffrages exprimés :	27
Quorum :	18	Contre :	21
Membres présents :	23	Abstention :	3
Membres représentés :	7	Pour :	6
Nombre de votants :	30		

Fait à Chambéry,
 Le président de l'université Savoie Mont Blanc,
 Signé numériquement par le
 Le Président
 Philippe Briand
 Le : 23/04/2025 à 16:04:28



Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable à la direction des affaires juridiques et institutionnelles	Délibération publiée sur le site internet de l'université le : Transmise au recteur de région académique le :	23/04/2025 23/04/2025
Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr . En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.		

Marion BACHELART
Ingénieure de projets européens
Tél. : 04 79 75 83 02
Mail : - marion.bachelart@univ-smb.fr
- ddrv-europe-international@univ-smb.fr

Demande d'approbation du projet OO-UTA dans le cadre du programme Interreg ALCOTRA (France – Italie) et de son plan de financement

Le programme Interreg France-Suisse est un des programmes de coopération transfrontalière européen et est financé par le FEDER (Fonds Européens de Développement Régional). Il couvre le territoire alpin entre la France et l'Italie.

Les objectifs du programme sont de répondre aux défis environnementaux, redynamiser les systèmes économiques et sociaux transfrontaliers et dépasser les principaux obstacles transfrontaliers, grâce à une coopération locale, intégrée et inclusive.

INFORMATIONS PROGRAMME

- Programme: Interreg Alcotra (France – Italie)
- Priorité : Priorité 5 – Dépasser les principaux obstacles administratifs de la zone ALCOTRA ;
- Objectif spécifique : VI – Une meilleure gouvernance de la coopération ;
- Financement : 80% des coûts complets avec 20% d'autofinancement.

INFORMATIONS PROJET

Nom : Obstacles et Opportunités de l'Université Transfrontalière des Alpes : application à l'éducation et à la recherche STEM

Acronyme : OO-UTA

Durée : 36 mois

Coordinateur : Université Côte d'Azur

Partenaires français : UCA, USMB.

Partenaires italiens : UNIGE, UNITO.

BUDGET	BUDGET PROJET	BUDGET USMB
Subvention (80%)	1 040 000,00€	240 000,00€
Cofinancement (20%)	260 000,00€	60 000,00€
TOTAL	1 300 000,00€	300 000,00€

Cofinancement USMB : 20% apporté par de la valorisation de salaire.

INFORMATIONS USMB

Responsable scientifique : Laurent TABOUROT

Laboratoire impliqué : APPRENDRE

Budget prévisionnel USMB		
	Méthode de calcul	Montant
Frais de personnel	Coût réel	214 285,71 €
Frais de bureau et frais administratifs	40% des frais de personnel	85 714,28 €
Frais de déplacement et d'hébergement		
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes		
Frais d'équipement		
TOTAL		299 999,99 €

RESUME DU PROJET

Le projet vise à renforcer la coopération entre les universités UniCA (Nice), UNIGE (Gênes), Polito (Turin) et USMB (Annecy) afin de surmonter les barrières administratives, institutionnelles et opérationnelles dans la formation et la recherche STEM (Science, Technologie, Ingénierie et Mathématiques) dans la zone transfrontalière franco-italienne. Pour l'USMB, l'objectif est d'étudier et de mettre en œuvre des pratiques pédagogiques intégrant l'Approche Par Compétences (APC), afin d'améliorer l'accessibilité et l'attractivité des formations proposées et in fine la réussite étudiante. Une priorité consiste à concevoir un modèle d'apprentissage hybride, combinant des interactions en présentiel et en ligne, afin de pallier les limitations de mobilité imposées par les contraintes géographiques propres à la région ALCOTRA. Ce projet s'appuie aussi sur l'APC pour développer des solutions pédagogiques adaptées afin de former efficacement les étudiants tout en permettant de mieux répondre à leurs attentes et celles de leurs futurs employeurs en intégrant les défis spécifiques à cette zone transfrontalière.

Avec un budget de 1,3 million d'euros, le projet répond aux objectifs du Programme ALCOTRA 2021-2027, Priorité 2.5, en mettant en œuvre des solutions innovantes pour favoriser l'harmonisation de la formation et la mobilité académique et professionnelle transfrontalière.



Interreg VI-A France-Italie (ALCOTRA)

(2021 - 2027)

Formulaire de candidature

Appel à projets - troisième appel à projets simples

Axe prioritaire-Priorité d'investissement-Objectif spécifique 5-1-1

VI. Dépasser les principaux obstacles administratifs de la zone ALCOTRA

Objectif Spécifique Interreg « Une meilleure gouvernance de la coopération »

6.1 Renforcer les capacités institutionnelles des pouvoirs publics, en particulier ceux chargés de gérer un territoire spécifique, et des parties prenantes

OO-UTA

Obstacles et Opportunités de l'Université Transfrontalière des Alpes: application à l'éducation et à la recherche STEM

Version déposée

Programme ALCOTRA

101 cours Charlemagne CS 20033 69269 LYON Cedex 02 FRANCE Rhône-Alpes Rhône

Tel:

Fax:

Email: alcotra-synergiecte@auvergnerhonealpes.fr

Sommaire

- I - Résumé du projet	4
1. Identification du projet	5
2. Description synthétique du projet	5
3. Résumé du plan de financement du projet	7
4. Aperçu des partenaires du projet	7
- II - Partenaires du projet	9
1. Partenaires du projet	9
1.1 Moyens mis en œuvre par le porteur de projet (moyens humains affectés au projet, moyens matériels ou immatériels)	9
1.2 Nature et date de l'acte juridique permettant à l'organisme de participer au projet et de l'engager financièrement	10
1.3 Base légale ou statutaire permettant au bénéficiaire d'agir dans le domaine thématique visé par le projet	11
1.4 Expériences antérieures	12
- III - Description du projet	17
1. Contexte de référence du projet	17
1.1 Etat des lieux à l'origine du projet et la problématique transfrontalière qui en découle	17
1.2 Besoin de coopération transfrontalière – Valeur ajoutée transfrontalière	18
1.3 Continuité d'un projet précédent – si applicable	20
1.4 Synergies avec d'autres projets réalisés au sein de la même thématique	24
2. Objectifs du projet	24
2.1 Objectif général du projet	24
2.2 Objectifs spécifiques du projet et résultats attendus	24
3. Plan de travail	28
3.1 Résumé du plan de travail	29
3.2 Plan de travail – détail de chaque activité - Caractère transfrontalier de l'activité	51
3.3 Autorisation administrative nécessaire à la conduite de l'activité	59
3.4 Plan de travail – détail de chaque activité - Mesures de visibilité européenne prévues	60
3.5 Destinataires du projet	69
3.6 Livrables	71
3.7 Localisation des activités situées dans la zone du programme	77
4. Réalisation du projet	80
4.1 Indicateurs de réalisation du projet	80
4.2 Indicateurs de résultat du projet	84
4.3 Durabilité du projet	89
5. Recettes	89
5.1 Recettes générées au cours de la mise en œuvre du projet	89
5.2 Recettes générées après l'achèvement du projet du projet	89
6. Intégration du projet à son environnement	90
6.1 Capitalisation et transférabilité des réalisations du projet	90
6.2 Liens avec les stratégies et politiques européennes, nationales, régionales et locales	90
6.3 Principes horizontaux	93
6.4 Codes pour la dimension "égalité entre les hommes et les femmes"	96
6.5 Le projet contribue-t-il à l'un des objectifs environnementaux définis au Règlement 2020/852 ?	96
6.6 Le projet ou certaines de ses activités relèvent-ils du champ d'application des réglementations suivantes ?	97
- IV - Plan de financement du projet	97
1. Coûts simplifiés	97
2. Budget par année, partenaire et catégorie de dépenses	97
3. Synthèse du budget du projet – aperçu par catégorie de dépenses	101
- V - Les ressources du projet	103
1. Plan de financement du projet	103
2. Contreparties publiques	103
2.1 Autres co-financements	106
- VI - Respect des autres politiques sectorielles	108
1. Commande publique	108
2. Aides d'Etat	108
- VII - Engagement final	108
1. Engagement final	108

- VIII - Annexes du projet	108
1. Pièces obligatoires à joindre au formulaire de demande de subvention (NB : l'absence de ces document...	108
1.1 Lettre d'engagement du Chef de file signée	108
1.2 Lettre de mandat signée des partenaires	108
2. Pièces annexes à joindre au formulaire de demande de subvention	109
2.1 Délibération de l'organe compétent approuvant l'opération et le plan de financement prévisionnel et autorisant son représentant à solli...	109
2.2 Budget détaillé (modèle fourni)	109
2.3 Délégation de signature (facultatif)	109
2.4 Lettres d'intention de cofinancement ou actes d'octroi des cofinancements	109
2.5 RIB du Chef de file	109
2.6 Attestation de non assujettissement ou d'assujettissement partiel à la TVA si concerné (facultatif)	109
3. Associations : pièces complémentaires obligatoires à joindre au formulaire de demande de subventi...	109
3.1 Statuts	109
3.2 Copie de la publication au JO ou récépissé de déclaration en Préfecture	109
3.3 Liste des membres du Conseil d'administration	109
3.4 Dernier rapport moral approuvé par le Conseil d'administration	109
3.5 Bilans et comptes de résultat approuvés des 3 derniers exercices	109
4. Entreprises : pièces complémentaires obligatoires à joindre au formulaire de demande de subventio...	109
4.1 Statuts	109
4.2 Extrait K-bis de moins de trois mois	110
4.3 Bilans et comptes de résultat approuvés des trois derniers exercices	110
5. GIP : pièces complémentaires obligatoires à joindre au formulaire de demande de subvention	110
5.1 Copie publication arrêté d'approbation de la convention constitutive	110
5.2 Convention constitutive	110
5.3 Dernier bilan financier et compte-rendu approuvé	110
6. Bénéficiaires de droit privé soumis au Code des marchés publics : pièce complémentaire à joindre a...	110
6.1 Une attestation relative au respect des critères de la Directive 2014/24/UE du 26 février 2014	110
7. En cas d'investissement en infrastructure, une évaluation de l'impact potentiel du changement climati...	110
8. Autres documents utiles (carte, graphique, présentation des partenaires associés, etc.)	110

- I - Résumé du projet



1. Identification du projet

Acronyme		OO-UTA	
Titre du projet		Obstacles et Opportunités de l'Université Transfrontalière des Alpes: application à l'éducation et à la recherche STEM	
Nom de l'organisme du chef de file		Université Côte d'Azur	
N° du projet		21525	
Durée du projet	Date de début	2025-09-01	Nombre de mois
	Date de fin	2028-08-31	36
Axe prioritaire du programme		VI. Dépasser les principaux obstacles administratifs de la zone ALCOTRA	
Objectif spécifique du programme		6.1 Renforcer les capacités institutionnelles des pouvoirs publics, en particulier ceux chargés de gérer un territoire spécifique, et des parties prenantes	
Appel à Projet		Appel à projets - troisième appel à projets simples	
Numéro de référence interne		1734106269	

2. Description synthétique du projet

Description Synthétique

Le projet vise à renforcer la coopération entre les universités UniCA (Nice), UNIGE (Gênes), Polito (Turin) et USMB (Annecy) afin de surmonter les barrières administratives, institutionnelles et opérationnelles dans la formation et la recherche STEM (Science, Technologie, Ingénierie et Mathématiques, notamment en Ingénierie des Systèmes, Robotique, Mécatronique et Intelligence Artificielle) dans la zone transfrontalière franco-italienne. Avec un budget de 1,3 million d'euros, le projet répond aux objectifs du Programme ALCOTRA 2021-2027, Priorité 2.5, en mettant en œuvre des solutions innovantes pour favoriser l'harmonisation de la formation et la mobilité académique et professionnelle transfrontalière.

Objectifs principaux

1. Surmonter les obstacles liés aux disparités des parcours de formation STEM:

- Le manque de clarté sur l'équivalence des diplômes, les coûts, les délais d'accès et les exigences linguistiques freinent la mobilité.
- Une solution sera la création d'un guide pour simplifier l'orientation académique transfrontalière.
- Une expérimentation de parcours pédagogique commun entre UniCA et UNIGE, avec le soutien de Polito et USMB, sera mise en place via un Diplôme Universitaire (DU) français intégré à une formation italienne (ex. IFTS: Education Formation Techno-Scientifique), sans nécessiter d'approbations ministérielles.

2. Rendre la formation STEM plus accessible et plus diffusée sur le territoire transfrontalier, en particulier plus attractive pour un public féminin ("Pink Stem"):

- L'amélioration de la communication auprès des jeunes passera par des campagnes d'information conjointes.
- La formation hybride et des structures décentralisées inspirées du modèle "Campus Connecté" seront développées.
- Des contenus STEM partagés entre les universités partenaires seront mis en place.

3. Renforcer l'attractivité et la compétitivité de la formation STEM avancée:

- De nouveaux doubles diplômes intégrés entre les quatre universités seront conçus, avec des méthodes pédagogiques innovantes (comme l'apprentissage par projet, la classe inversée et l'apprentissage par les pairs).
- Une expérimentation de cursus commun en ingénierie des systèmes complexes avec des spécialisations en mécatronique et robotique

4. Créer un écosystème commun pour la gestion de l'enseignement et de la recherche transfrontalière:

- Une évaluation de la faisabilité d'un centre de recherche et d'enseignement partagé sera menée.

- Etudes sur les modèles organisationnels, tels qu'une Fondation de Recherche Internationale, pour optimiser les ressources et les compétences des universités partenaires.

Impacts attendus

- Une meilleure intégration transfrontalière académique et administrative entre l'Italie et la France dans le domaine de la formation STEM.
- Développement de parcours de formation plus flexibles et attractifs, avec des effets directs sur l'amélioration de l'employabilité des jeunes (avec une attention particulière aux jeunes femmes) et le développement durable du territoire transfrontalier.
- Renforcement de la compétitivité internationale des universités impliquées.
- Création d'un réseau de collaboration durable entre institutions académiques, collectivités locales (notamment régionales) et entreprises du territoire.

Le projet OO-UTA est un exemple concret de levée des obstacles transfrontaliers, en réponse au point 8 du Traité du Quirinal et en contribuant activement à la construction de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur. Cette proposition est alignée avec les critères de sélection d'ALCOTRA, en mettant l'accent sur la complémentarité stratégique, la transférabilité des résultats et la durabilité à long terme.

Version déposée

3. Résumé du plan de financement du projet

CO-FINANCEURS du PROGRAMME			CONTRIBUTION				BUDGET TOTAL ELIGIBLE
Source de cofinancement	Montant	Taux de cofinancement	Contribution publique		Contribution privée	Total contribution	
			Contribution nationale	Autre contribution publique	Total contribution publique		
FEDER	1 040 000,00 €	80.00 %	120 000,00 €	140 000,00 €	260 000,00 €	260 000,00 €	1 300 000,00 €
Total fonds UE	1 040 000,00 €	80.00 %	120 000,00 €	140 000,00 €	260 000,00 €	260 000,00 €	1 300 000,00 €
Total	1 040 000,00 €	80.00 %	120 000,00 €	140 000,00 €	260 000,00 €	260 000,00 €	1 300 000,00 €

4. Aperçu des partenaires du projet

FEDER

N° du parten aire	Nom du partenaire	Région (NUTS3)	Région (NUTS2)	Pays	Total éligible	Subvention du fonds			Contreparties			
						Montant du fonds	Pourcentage sur le total éligible	% du FEDER total	Total contreparties	Détail des contreparties		
										Contrepartie publique	Contrepartie privée	Autofinancem ent issu des recettes
LP1	Université Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	FRANCE	400 000,00 €	320 000,00 €	80.00 %	30.77 %	80 000,00 €	80 000,00 €	0.00 €	0,00 €
PP1	Università degli studi di Genova	Genova	Liguria	ITALIE	300 000,00 €	240 000,00 €	80.00 %	23.08 %	60 000,00 €	60 000,00 €	0.00 €	0,00 €

PP2	Politecnico di Torino	Torino	Piemonte	ITALIE	300 000,00 €	240 000,00 €	80.00 %	23.08 %	60 000,00 €	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €
PP3	Université Savoie Mont Blanc	Savoie	Rhône-Alpes	FRANCE	300 000,00 €	240 000,00 €	80.00 %	23.08 %	60 000,00 €	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous—total des partenaires de la zone du programme (territoire de l'UE)					1 300 000,00 €	1 040 000,00 €	80.00 %	100.00 %	260 000,00 €	260 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total					1 300 000,00 €	1 040 000,00 €	80.00 %	100.00 %	260 000,00 €	260 000,00 €	0,00 €	0,00 €

- II - Partenaires du projet

1. Partenaires du projet

	Organisme du partenaire	Forme juridique	Type de partenaire	Pays	Région	NUTS 3
Chef de File	Université Côte d'Azur	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Public	FRANCE	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-Maritimes
	Università degli studi di Genova	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Public	ITALIE	Liguria	Genova
	Politecnico di Torino	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Public	ITALIE	Piemonte	Torino
	Université Savoie Mont Blanc	Institut d'enseignement supérieur et de recherche	Public	FRANCE	Rhône-Alpes	Savoie

1.1 Moyens mis en œuvre par le porteur de projet (moyens humains affectés au projet, moyens matériels ou immatériels)

	Saisir
Université Côte d'Azur	L'Université Côte d'Azur investit dans ce projet OO-UTA trois enseignants-chercheurs, deux ingénieurs d'études ou recherche. De plus, l'Université a deux services consacrés l'un au montage (Maison de l'Europe et du Territoire, MET) des projets européens et l'autre PAFP (Pôle d'Appui Financier aux projets) pour le suivi financier. L'Université Côte d'Azur (UniCA) a été nommée Grand Établissement depuis le 16 juillet 2024 par Décret n°2024-845. L' Université (autrefois Université Nice Sophia Antipolis) a une longue expérience dans les projets européens, non seulement ALCOTRA, qu'elle a menés à terme de façon efficace. L'Université Côte d'Azur a un programme DITER "Diplomatie Territoriale" en partenariat avec la Région Sud, la Métropole Nice Côte d'Azur et Régions de France pour les relations franco-italiennes.

Version déposée

Università degli studi di Genova	La gestion financière du projet est confiée aux ressources administratives du département (11 personnes), qui collaborent depuis des années avec les gestionnaires de projets de coopération transfrontalière dans leur gestion et leur organisation. Les activités de collaboration internationale sont suivies et contrôlées par le département de la recherche et de la coopération scientifique internationale de l'université. Les ressources humaines directement affectées au projet sont les suivantes - nr. 2 professeurs titulaires - nr. 2 chercheurs - technicien n° 1 Les personnalités professionnelles citées collaboreront à l'organisation, la gestion et l'exécution des activités du projet, y compris les actions de communication. Les activités du projet se dérouleront au Pôle universitaire d'Imperia, qui met à disposition des salles d'enseignement, des laboratoires et des salles informatiques.
Politecnico di Torino	7 personnes (1 professeur titulaire, 2 professeurs associés, 2 chercheurs et 2 techniciens administratifs) Bureau de recherche - District de l'électronique et des télécommunications (det.progetti@polito.it) ; Service de recherche subventionné Bureau départemental appartenant à la Direction RIMIN (Recherche, Relations avec les Entreprises et Innovation) de l'Administration Centrale Tant le siège central de l'université que ses antennes dans la région (par exemple Mondovì et Verres) seront utilisés pour le projet. L'université dispose de nombreux laboratoires spécialement équipés pour l'enseignement expérimental, par exemple les laboratoires d'exercices pédagogiques (LED, https://led.polito.it/main_it/led.asp), le laboratoire d'enseignement expérimental (Ladispe, http://www.ladispe.polito.it/news/) et les laboratoires informatiques. Des systèmes robotiques à des fins pédagogiques et un simulateur de conduite autonome seront également mis à disposition.
Université Savoie Mont Blanc	La gestion financière du projet est confiée aux ressources administratives du laboratoire. Les ressources humaines directement affectées au projet sont les suivantes: 3 professeurs titulaires, 2 professeurs associés, 1 chercheurs/doctorant.

1.2 Nature et date de l'acte juridique permettant à l'organisme de participer au projet et de l'engager financièrement

Version déposée

	Saisir
Université Côte d'Azur	L'Université Côte d'Azur a mis à l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 14 mars 2025 prochain la délibération concernant l'approbation et engagement du ci-présent projet européen OO-UTA, pour un budget total de 1.300.000 euros et en autorisant le représentant légal à solliciter toute subvention publique et à signer tout document nécessaire à la réalisation du projet.
Università degli studi di Genova	Le Directeur du Département d'Informatique, Bioingénierie, Robotique et Ingénierie des Systèmes, Prof. Sergio Martinoia, en vertu des pouvoirs établis par le Statut de l'Université de Gênes, le 27-01-2025, a approuvé la participation au projet OO-UTA.
Politecnico di Torino	Le Département d'électronique et des télécommunications délibérera au Conseil Restreint le 27/02/2025.
Université Savoie Mont Blanc	L'Université Savoie Mont Blanc a élu très récemment un nouveau Président (prof; Philippe Briand). Le prochain Conseil d'Administration du 11 mars 2025 délibérera sur le projet OO-UTA.

1.3 Base légale ou statutaire permettant au bénéficiaire d’agir dans le domaine thématique visé par le projet

	Saisir
Université Côte d'Azur	L'Université Côte d'Azur est un établissement public expérimental à caractère scientifique, culturel et professionnel, dont la forme juridique est celle de l'EPSCP (établissement public national à caractère scientifique culturel et professionnel). L'acte de création (en substituant l'Université Nice Sophia Antipolis et la ComUE) date du 25 juillet 2019, par "Décret n° 2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts", paru dans le Journal Officiel (JORF n°0172 du 26 juillet 2019). Par Décret n°2024-845 publié le 16 Juillet 2024, l'Université Côte d'Azur acquiert le Statut d'EPSCP - Grand Etablissement. Avec l'Université de Gênes, l'Université Côte d'Azur participe à l'Université Européenne UlyssEUs

Università degli studi di Genova	L'université de Gênes est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche. STATUT DE L'UNIVERSITÉ DU STUDI DI GENOVA, délivré par le D. R. n° 1986 du 05.06.2017 , G.U. n° 140 du 19.06.2017, en vigueur depuis le 04/07/2017 (https://unige.it/regolamenti). Avec l'Université Côte d'Azur, l'Université de Gênes participe à l'Université Européenne UlyssEUs
Politecnico di Torino	Conformément au Statut du Politecnico di Torino, émis par le décret du Recteur , n° 774 du 17/07/2019, publié au Journal Officiel n° 174 du 26/07/2019, en vigueur depuis le 26/07/2019, le Politecnico di Torino est une institution universitaire publique indépendante de toute orientation religieuse, idéologique et politique, dotée de la personnalité juridique de droit public, avec une autonomie pédagogique et scientifique, administrative, organisationnelle, financière et comptable. Le Politecnico participe à l'Université Européenne UNITE! (University Network for Innovation Technology and Engineering)
Université Savoie Mont Blanc	L'Université Savoie Mont Blanc est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel expérimental, dont la forme juridique est celle de l'EPSCP (établissement public national à caractère scientifique culturel et professionnel). L'acte de création date du 25 juillet 2019, par "Décret n° 79-562 du 27 juin 1979 portant transformation en université du centre universitaire de Chambéry". L'Université Savoie Mont Blanc participe à l'université européenne UNITA: Universitas Montium (avec l'Université de Turin)

1.4 Expériences antérieures

	Quelles sont les expertises thématiques et les expériences de l'organisme pertinentes pour le projet ?
--	--

Université Côte d'Azur	L'Université Côte d'Azur, qui est née de l'ancienne Université Nice Sophia Antipolis, a mené à termes (https://univ-cotedazur.fr/universite/nous-connaître) avec succès plusieurs projets européens, grâce à son expertise scientifique et à des services centraux en mesure de soutenir ces mêmes projets. L'Université Côte d'Azur a des services spécialisés pour accompagner les porteurs des projets dans la gestion administrative et financière des projets : Direction Affaires Financières qui aide dans la justification des dépenses et le reporting; la Direction Développement International et Europe qui intervient dans la contractualisation et aide également sur les activités de communication et dissémination. En outre, chaque laboratoire s'appuie sur des gestionnaires administratives et financières. L'université possède toutes les infrastructures nécessaires pour mener des projets complexes. L'Université Côte d'Azur dispose aussi d'un service d'aide au montage des projet (MET), ainsi que d'un service pour le suivi financier (PAFP Pôle d'Appui Financier aux Projets) des projets avec du personnels qualifié, spécialisé et compétent. La Maison de l'Europe et des Territoires accompagne les chercheurs et enseignants chercheurs dans le montage de leurs projets (innovation, recherche et formation). De l'identification, à la rédaction, sans oublier la gestion. Expérience dans la mise en œuvre scientifique, administrative et financière des projets INTERREG Alcotra (liste ci-dessous), Marittimo (FEASIBLE, PLASTRON et VALOR sur l'économie circulaire) et Euro-MED (CHIMERA sur les Industries culturelles et créatives, FishMPABlue sur la gestion des aires marines protégées), PO FEDER PACA (Smart City Innovation Center), Horizon2020 et Horizon Europe. Liste des projets du site : https://univ-cotedazur.fr/international/projets-europeens) Projets Interreg Alcotra implémentés par Université Côte d'Azur: Interreg Alcotra 2021-2027 : INTEVIDI (E-santé et l'accès aux soins) Interreg Alcotra 2014-2021 : PITEM CLIP E-SANTE/SILVER ECONOMY (santé connectée et l'accès aux soins) PITER PAYS SAGES – Pays Capables (formation et insertion professionnelles) PITER APLIMED Innov (accès à l'innovation par les entreprises et les jeunes) et ALPIMED Clima (lutte contre le changement climatique) Finnover (développement des filières vertes) Risq'Eau (prévention des risques) En outre UniCA a aussi participé (prof. Robert Botteghi) à DITER: Programme "Diplomatie Territoriale" en partenariat avec la Région Sud, la Métropole Nice Côte d'Azur et Régions de France. En particulier, la chercheuse principale a participé à deux projets Européens (ChIMERA ; Pays Capables) comme partenaires et un comme partenaires associé (ChIMERA4US).
-------------------------------	--

Università degli studi di Genova	L'Université de Gênes est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche organisé en 22 départements au sein de 5 écoles, 13 centres de recherche interuniversitaires et 1 centre d'excellence. L'offre éducative comprend 132 cours de licence et de master, 28 cours de doctorat répartis sur plus de 90 programmes, 44 écoles de spécialisation, 27 masters universitaires de niveau I et II, 5 bibliothèques. L'UniGe a mis en place deux centres stratégiques : le Centre de la Mer qui combine, selon une vision transdisciplinaire, enseignement, recherche et troisième mission sur le thème de la mer, et le Centre Sécurité, Risque et Vulnérabilité qui combine, selon une vision transdisciplinaire, l'enseignement et la recherche et la troisième mission sur le thème de la sécurité, du risque et de la vulnérabilité. UniGe peut également se targuer d'une collaboration synergique efficace avec de nombreux organismes de recherche nationaux, des PME et des industries innovantes. basés en Ligurie et opérant dans le monde entier, tels que l'Institut italien de technologie (IIT), le Conseil national de la recherche (CNR) et l'Institut national de physique nucléaire (INFN). La participation aux programmes de financement européens est soutenue par un réseau administratif bien coordonné, une collaboration synergique entre les différents domaines administratifs pour soutenir les activités des projets à chaque étape, ainsi qu'une aide au transfert de technologie. Dans le domaine de la recherche et des programmes de coopération internationale, l'Unige a à son actif (de 2014 à janvier 2023) 546 projets inscrits dans différents programmes de financement. Expériences pertinentes pour le projet : - ALCOTRA (2014-2020), SysE2021, n° 5665 - ALCOTRA (2014-2020), MonVer, n° 5645 - ALCOTRA (2014-2020), ANTEA, N° 1139 - ALCOTRA (2007-2013), SECTRAM, N° 80 - ALCOTRA (2007-2013), CaLiRes, n° 68
---	--

Politecnico di Torino	Les membres de l'unité ont une grande expérience de l'enseignement sur les sujets du projet et ont participé à des expériences pertinentes pour les objectifs du projet. Expérience de l'enseignement de premier, deuxième et troisième niveau sur des sujets tels que l'ingénierie des systèmes, la mécatronique, les commandes automatiques et les systèmes physiques cybernétiques. Les cours sont dispensés à de nombreux niveaux de diplôme, tels que l'ingénierie mécatronique, l'informatique, l'électronique, la mécanique, les mathématiques et l'ingénierie automobile. Un grand nombre des cours enseignés impliquent des activités expérimentales et de simulation dans des laboratoires spécialement équipés. Expérience dans le domaine de la conduite autonome obtenue grâce à de nombreuses activités de recherche sur ce sujet, dont deux projets de recherche H2020 (Programmable Systems for Intelligence in Automobiles (PRYSTINE), H2020-ECSEL-2017-2-RIA-two- stage, NEWCONTROL, H2020-ECSEL-2018-2-RIA-two stage-1) et des projets d'enseignement (organisation et direction d'une équipe d'étudiants ayant participé au BOSCH Future Mobility Challenge https://boschfuturemobility.com/). Cela sera utile pour l'organisation et la préparation du grand prix des étudiants. Un des membres de l'unité POLITO (Novara) est membre de la commission d'apprentissage de l'école polytechnique et s'implique continuellement dans la gestion des apprentissages curriculaires et des relations avec les entreprises. Il participe également à l'organisation de l'événement annuel Time4Job, qui vise à mettre les étudiants en contact avec les entreprises locales. Certains membres de l'unité sont directement impliqués dans l'organisation et la gestion du cours de maîtrise en mécatronique (Malan et Indri). L'un des membres de l'unité (Fracastoro) a participé à des activités de diffusion auprès des lycéens sur des questions liées à l'intelligence artificielle dans le cadre de la Biennale di Tecnologia organisée par le Politecnico.
-----------------------	---

Université Savoie Mont Blanc	L'Université Savoie Mont Blanc porte et a porté les projets suivants: @Spire: Avec le projet @SPIRE, l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) s'engage dans une transformation ambitieuse et réaliste de son premier cycle universitaire pour répondre aux attentes de formation des étudiants et aux nouveaux besoins de la société. La transformation proposée renforce la place de l'étudiant au sein du système universitaire. Elle reconditionne les dispositifs pédagogiques et d'accompagnement, les structures et les services autour de la réussite des étudiants. Les ambitions du projet @SPIRE portent sur la refonte pédagogique de la licence visant une individualisation des parcours en définissant toutes les maquettes sur la base d'unités d'apprentissage (UA). Hyp13: Face à la situation sanitaire inédite vécue, les équipes pédagogiques, les étudiantes et étudiants ont dû s'adapter rapidement pour poursuivre les enseignements sans que cela soit au détriment de la qualité. Le projet HYbrider et Partager les enseignements (HyPE-13), porté par un consortium de 12 universités dont l'université Savoie Mont Blanc (USMB), s'inscrit dans la continuité de cette transformation des dispositifs d'apprentissage. Lauréat de l'Appel à projet « Hybridation des formations d'enseignement supérieur » dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), le projet HyPE-13 vise à accompagner les enseignantes, enseignants, étudiantes et les étudiants vers la réussite avec de nouveaux dispositifs d'apprentissage favorisant l'hybridation des formations. Avenir: L'USMB co-pilote le dispositif national AVENIR(s) pour faciliter l'orientation des jeunes par une meilleure identification de leurs compétences. L'université Savoie Mont Blanc (USMB) a été choisie par le Secrétariat Général pour l'Investissement (SGPI) pour piloter le développement du portfolio de compétences dans l'enseignement supérieur, un des 3 volets du programme AVENIR(s), coordonné par l'Onisep. Un projet national du 4e Programme d'investissements d'avenir (PIA4) d'envergure et d'équipes pour permettre aux apprenantes et apprenants de développer leurs compétences et construire leur avenir. XP2P: Le projet XP2P "Crossing borders: peer-to-peer education in mechatronics" ou "Traverser les frontières : apprentissage par les pairs en mécatronique", a obtenu une subvention de 427 000 € via le programme ERASMUS+, en juillet 2019. Coordonné par une équipe d'enseignants-chercheurs de l'école, membres du laboratoire SYMME, ce projet vise à développer une pédagogie innovante, basée sur l'apprentissage par les pairs et par projets, dans les masters en mécatronique des partenaires.
-------------------------------------	--

- III - Description du projet

1. Contexte de référence du projet

1.1 Etat des lieux à l'origine du projet et la problématique transfrontalière qui en découle

	.
Veuillez décrire de manière complète, détaillée et objective l'état des lieux à l'origine de votre projet et la problématique qui en découle	
Veuillez décrire de manière complète, détaillée et objective l'état des lieux à l'origine de votre projet et la problématique qui en découle	La zone transfrontalière entre la France et l'Italie, en particulier le territoire couvert par le programme ALCOTRA, est marquée par une interconnexion économique, sociale et culturelle croissante, mais rencontre encore des obstacles significatifs, notamment dans l'enseignement supérieur et la recherche. Malgré la proximité géographique et la coopération historique et actuelle entre les universités de la région, des barrières administratives et structurelles persistent, limitant la mobilité des étudiants et des chercheurs, entravant la reconnaissance mutuelle des diplômes et réduisant l'attractivité de l'offre de formation et de recherche dans le domaine des STEM (Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques). Les principales problématiques transfrontalières identifiées sont : 1. Disparités dans les parcours de formation et reconnaissance des diplômes : il existe des différences significatives entre les systèmes d'enseignement supérieur en France et en Italie, entraînant des difficultés dans la reconnaissance mutuelle des qualifications. Cela crée de l'incertitude pour les étudiants souhaitant entreprendre un parcours académique transfrontalier et limite leur mobilité. 2. Accessibilité réduite à la formation avancée dans le territoire transfrontalier : les universités et instituts techniques n'atteignent pas efficacement les jeunes résidant dans les zones périphériques et montagneuses, où les taux de poursuite des études supérieures sont souvent plus faibles et la connaissance des opportunités de formation limitée. 3. Faible compétitivité internationale de la formation et de la recherche STEM : l'offre éducative et scientifique des universités transfrontalières, bien que de haute qualité, reste fragmentée et manque d'intégration dans un système de taille suffisante pour rivaliser avec les grandes universités européennes. Cela freine l'attractivité pour les étudiants et chercheurs talentueux, limitant les opportunités d'innovation et de développement. 4. Absence d'une structure commune pour la gestion intégrée de l'enseignement et de la recherche : la coopération entre les universités de la région est souvent limitée à des projets spécifiques, sans cadre institutionnel permanent permettant une synergie efficace dans la gestion de l'enseignement et des programmes de recherche conjoints. Face à ces défis, le projet OO-UTA vise à réduire les obstacles administratifs et à renforcer l'intégration des systèmes universitaires en expérimentant des parcours de double diplôme, en promouvant des méthodes pédagogiques innovantes et en développant un modèle de gestion conjointe de l'enseignement et de la recherche. Cette initiative répond directement aux priorités du programme ALCOTRA, contribuant à la réduction des divergences dans la formation et à la création de nouvelles opportunités de développement pour les étudiants, enseignants et chercheurs de la région transfrontalière.
Veuillez lister les éléments bibliographiques (titre, auteur, édition, année) sur lesquels votre analyse de contexte repose (notamment les orientations et communications de la Commission européenne, études, rapports, enquêtes, stratégies touristiques, publications scientifiques...)	

Veillez lister les éléments bibliographiques (titre, auteur, édition, année) sur lesquels votre analyse de contexte repose (notamment les orientations et communications de la Commission européenne, études, rapports, enquêtes, stratégies touristiques, publications scientifiques...)	- Directive 2005/36/CE le dispositif juridique de reconnaissance des qualifications professionnelles pour l'exercice des professions réglementées dans l'Union européenne (mais sans reconnaissance automatique) : https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/la-reconnaissance-des-diplomes-dans-l-union-europeenne-46483 - Institut Français : https://www.institutfrancais.it/fr/italie/reconnaissance-des-diplomes-etrangers-en-italie#/ - Glossaire de l'Université Franco-Italienne : Reconnaissance du diplôme français en Italie (lien hypertext) - Demande d'équivalence/équipollenza : https://www.universite-franco-italienne.org/procedure-d-equipollenza-1284992.kjsp - Traité du Quirinal (2021) : le point 8 du traité engage l'Italie et la France à rapprocher leurs systèmes d'enseignement supérieur, en renforçant la collaboration universitaire et en favorisant les doubles diplômes et diplômes conjoints, notamment aux niveaux Master et Doctorat. Art 8, alinéa 1 et 4 - EUSALP, « Manifeste des États et régions impliqués dans la stratégie européenne pour les Alpes », en particulier art. 15 alinéa H. - Le programme de travail pluriannuel du Comité de Coopération Frontalière du Quirinal cite, le point 27 concernant la création d'un réseau d'universités transfrontalier. - EHEA - European Higher Education Area : initiative du Processus de Bologne visant à renforcer la compatibilité et l'attractivité des systèmes universitaires européens, en favorisant la mobilité et l'innovation pédagogique. Bologna Process Implementation Report, Commission européenne, 2020. - Rapport Eurydice sur la mobilité étudiante : analyse des obstacles à la mobilité académique et des solutions adoptées pour la reconnaissance des diplômes et la mise en place de doubles diplômes. Mobility Scoreboard: Higher Education Background Report, Eurydice, 2022. - Étude sur le décrochage scolaire dans les Alpes : met en évidence l'écart d'accès à l'enseignement supérieur entre les centres urbains et les zones périphériques et montagneuses de la région ALCOTRA. Cross-border education and training challenges in the Alpine Region, EUSALP, 2021. - Double diplôme en Systèmes Complexes entre UNIGE et USMB (depuis 2021) : un modèle de succès pour l'intégration académique transfrontalière (Projet ALCOTRA – SysE2021). - Projet Campus Connecté : modèle français de formation décentralisée pour les zones périphériques et montagneuses, favorisant l'accès à l'enseignement supérieur via des espaces dédiés. Campus Connecté, Ministère de l'Enseignement Supérieur, France, 2020. - Modèles d'apprentissage innovants et pédagogie STEM : adoption de méthodologies pédagogiques avancées (apprentissage par projet, classe inversée, apprentissage entre pairs) pour améliorer l'attractivité des formations STEM. Caeiro-Rodríguez, Manuel, et al. "Teaching soft skills in engineering education: An European perspective." IEEE Access 9 (2021).
--	---

1.2 Besoin de coopération transfrontalière – Valeur ajoutée transfrontalière

L'absence d'un écosystème intégré de formation et de recherche entre les universités de la zone ALCOTRA constitue un obstacle majeur à la mobilité académique, à la valorisation des compétences et à la compétitivité du territoire. La coopération transfrontalière est essentielle pour surmonter les barrières administratives et structurelles qui limitent la reconnaissance mutuelle des diplômes et la création de parcours conjoints. Sans une action coordonnée, les universités risquent de rester isolées, entrant en concurrence plutôt que de tirer parti de la complémentarité du territoire transfrontalier pour attirer des talents et des investissements.

La valeur ajoutée du projet réside dans sa contribution à l'Objectif Spécifique du programme ALCOTRA (3.2.6), en facilitant l'intégration des institutions académiques et en améliorant la gestion des formations communes. Il prévoit des outils pour harmoniser les processus d'inscription, de mobilité et de reconnaissance des compétences, avec des indicateurs mesurables

pour évaluer son impact (3.2.7).

L'accord structurel entre les universités partenaires garantit la pérennité des actions au-delà du financement (3.2.8) et s'inscrit dans les stratégies de l'UE pour renforcer l'enseignement supérieur et la recherche (3.2.9), en cohérence avec les objectifs du PNRR et des programmes FESR. Le projet soutient également les stratégies régionales et provinciales (3.2.10) en développant des parcours de formation compétitifs à l'échelle internationale.

L'initiative répond aux besoins de développement territorial (3.2.11), notamment dans les zones montagneuses et périphériques, en adoptant des technologies éducatives innovantes et des méthodes hybrides qui facilitent l'accès à la formation. L'impact économique et social du projet est significatif (3.2.12), en favorisant l'augmentation de l'emploi qualifié et en renforçant les liens entre universités et entreprises, améliorant ainsi les perspectives de développement du territoire.

La coopération transfrontalière s'appuie sur une forte complémentarité avec des initiatives existantes (3.2.13), comme le Traité du Quirinal et les accords bilatéraux entre certaines universités, en structurant ces collaborations dans un cadre partagé. Les résultats du projet seront transférables (3.2.14) et constitueront un modèle répliquable pour d'autres institutions académiques et administratives, renforçant la gouvernance transfrontalière et créant un écosystème éducatif durable et compétitif.

Version déposée

1.3 Continuité d'un projet précédent – si applicable

Financier principal du projet	Projet concerné	Description des résultats obtenus
-------------------------------	-----------------	-----------------------------------

Version déposée

1	UE ALCOTRA	Projet SysE2021. Le projet a duré deux ans et s'est déroulé en 2021 et 2022. Les partenaires étaient l'UNIGE (chef de file) et l'USMB. Le projet avait pour objectif de promouvoir l'ingénierie des systèmes dans le domaine en recherchant une meilleure coopération en matière d'enseignement et de recherche entre l'UNIGE et l'USMB, de rendre la formation dispensée par les deux universités attrayante également pour les étudiants d'autres pays étrangers et d'améliorer les relations avec les lycées et entreprises opérant dans le secteur de l'ingénierie des systèmes et plus généralement dans le secteur des TIC.	Les principaux résultats étaient : - stipulation d'une convention de double diplôme entre le master UNIGE en génie informatique et le master USMB en ingénierie des systèmes complexes (mécatronique) - organisation de 2 écoles d'été et de 2 écoles d'hiver en ingénierie des systèmes pour les étudiants en licence et master/doctorat de la région. Il y avait des formations et des hackathons à l'école - organisation d'une formation professionnelle à l'USMB avec des enseignants USMB/UNIGE et des entreprises extérieures pour les étudiants post-BAC des Emirats Arabes Unis. Le cours a été parrainé par une entreprise de la région de Ligurie RINA et n'a pas affecté le budget du projet - ateliers avec les entreprises - des rencontres avec des lycéens.
---	------------	---	--

2	UE ALCOTRA	L'UniCA a participé au projet PAYS CAPABLES qui, tout en se concentrant sur des finalités de formation différentes d'OO-UTA, a permis de mettre en évidence les besoins des jeunes du territoire et l'efficacité des outils de formation à distance, notamment grâce aux nouvelles technologies de l'information et communication.	Mise en place d'une étude sur les besoins en formations des ressortissants de chaque partenaire et création d'un bilan des attentes de chaque territoire ; Mise en place d'une étude autour des nouvelles technologies qui permettent de former à distance et comment l'adapter aux besoins de chaque territoire ; Création de modules de formation transfrontaliers autour du tourisme et de la gastronomie liés à Pays Aimables / Création de modules de formation transfrontaliers autour du bâtiment et de la rénovation liés à Pays Ecogétiques / Création de modules de formation transfrontaliers autour de la gestion des risques liés à Pays Résilients / Création de modules de formations transfrontaliers à la création d'entreprise & développement de l'entreprenariat français et italien liés à tous les projets simples PAYS SAGES ; Mise en place de stages/parcours professionnels transfrontaliers pour les chefs d'entreprises et salariés sur les thématiques suivantes : gastronomie, bâtiment, tourisme, risques ; Développement et valorisation des échanges de bonnes pratiques afin de compléter les connaissances et compétences de base et favoriser les échanges commerciaux entre entrepreneurs italiens et français ; Mise en place de stages/parcours professionnels transfrontaliers pour les jeunes et les créateurs d'entreprises sur les thématiques suivantes: gastronomie, bâtiment, tourisme, risques ; Développement et valorisation des échanges de bonnes pratiques afin d'acquérir les connaissances et compétences de base pour exercer une activité professionnelle en tant
---	------------	---	---

[Version déposée](#)

que créateur d'entreprise / aide et
accompagnement à la construction de
projets professionnels pour ce public.

1.4 Synergies avec d’autres projets réalisés au sein de la même thématique

	Nom du projet	Chef du file du projet	Comment avez-vous tenu compte des résultats du projet déjà conduit lors de l’élaboration du vôtre ?
1	TransFoVAAL	Agenzia dei Servizi Formativi della Provincia di Cuneo - Consorzio	Une partielle source d'inspiration a été le projet sur la reconnaissance des diplômes issue du projet TransFoVAAL mené par l'Agenzia dei Servis Formativi ddella Provincia di Cuneo. La difficulté principale à réutiliser la méthodologie et les résultats de TransFoVAAL est que les formations universitaires transfrontalières proposées par OO-UTA ont tout autre référentiel de compétences et objectifs de formations. Les résultats n'ont pas pu être utilisés.

2. Objectifs du projet

2.1 Objectif général du projet

Le projet OO-UTA répond à l’objectif ISO1, visant à la définition et à la résolution d’obstacles transfrontaliers dérivants de l’appartenance à pratiques différentes entre les deux Pays en matière de formation universitaire, reconnaissance des diplômes et compétences, processus d'inscription et sélection, création de diplômes conjoints.

Le caractère innovant est donné par la création d’une Université Transfrontalière des Alpes et un quadruple diplôme en ingénierie, robotique, mécatronique.

2.2 Objectifs spécifiques du projet et résultats attendus

	Intitulé de l’objectif spécifique	Description	Résultats
--	-----------------------------------	-------------	-----------

1	Identifier, réduire et/ou atténuer les obstacles qui empêchent la coopération transfrontalière en matière de création de formations dans le domaine de l'ingénierie des systèmes, de la mécatronique et robotique.	Les Règles, pratiques, us et coutumes de la vie universitaire Française et Italienne sont différents et souvent très mal connus par les acteurs de l'Université. Bien que le traité de Bologne ait uniformisé le système des crédits (ECTS) et permis une certaine liberté et fluidité entre les cursus, il n'en demeure pas moins que dans la pratique, les choses se passent autrement. D'une part, on retrouve une disparité dans les frais d'inscription, dans le processus de sélection à l'entrée, dans la reconnaissance des compétences effectivement requises pour s'inscrire dans un deuxième cycle, dans la reconnaissance non automatique des doctorats. D'autre part, lorsque l'on envisage la création de parcours de double-diplôme et/ou de diplôme conjoint, des nouveaux obstacles freinent l'enthousiasme: les enseignements ne sont pas repartis sur la même année entre les deux Pays; les titres des diplômes ne sont pas entièrement portables; la bureaucratie de chaque Pays se considère souveraine et intransigeant.	Ce projet vise à rédiger une cartographie précise et soignées de toutes les typologies d'obstacles administratifs, juridiques, culturels, chronémiques, procéduriers, sélectifs qui, même dans une vision commune européenne, empêchent la création d'un espace transfrontalier uni, fluide et homogène. Nous proposons aussi des solutions pour surmonter/réduire ces obstacles, à travers la rédaction d'un Livre Blanc qui analyse les systèmes éducatifs. Livrables 3.1.1 et 3.2.1. Indicateurs: 1 Le Livre Blanc 2 rencontres avec les Régions intéressées (département, organismes de formation).
---	--	---	---

Version déposée

2	Améliorer et simplifier l'accès aux formations en ingénierie des systèmes, mécatronique, robotique pour les jeunes du territoire	Cet objectif spécifique vise à rendre accessibles les formations universitaires transfrontalières en créant des parcours de formation transfrontalière en modalité hybride. Les étudiants, où qu'ils soient sur le territoire transfrontalier, pourront accéder aux cours dispensés sur la plateforme Moodle, tout en se retrouvant en présentiel sur les sites des universités partenaires pendant les séances prévues. L'intérêt de ce projet est que la possibilité d'accéder à ces cours transfrontaliers sera largement diffusée et communiquée par le biais du site UTA et de la campagne de communication des réseaux sociaux.	La réalisation des cours maquetés sur Moodle et les séances en présentiel permettront aux étudiants (de licence3 et des Masters) d'accéder au savoir informatique et scientifique nécessaire pour compléter la formation transfrontalière. Les ateliers de sensibilisation adressés aux lycéens et les séminaires (avec des cours spécifiques sur Moodle) permettront d'intéresser un public lycéen (avec une attention particulière au public féminin et à risque d'exclusion sociale et économique) non seulement à la transition digitale, mais aussi aux formations universitaires spécifiques au domaine informatique et de l'ingénierie. Livrables 3.3.1 - 3.3.7 Indicateurs pour la durée du projet: 30 séminaires sur le territoire transfrontalier, 3000 jeunes directement touchés. 10 vidéos informatives, 1 guide interactif avec une carte des parcours d'études disponibles. 5000 jeunes touchés par campagnes Instagram, Facebook et LinkedIn. 4 hackathons transfrontaliers, 400 participants, 12 ateliers spécialisés axés sur la mécatronique, l'intelligence artificielle et la robotique.
---	---	---	--

Version déposée

3	Créer un écosystème commun pour la gestion de l'enseignement et de la recherche transfrontalière en améliorant l'attractivité internationale des formations STEM et des universités	La création et implémentation d'une offre de formation universitaire transfrontalière donnera aux universités singulièrement et collectivement la visibilité requise pour aussi attirer des étudiants étrangers en dehors du territoire transfrontalier, notamment chinois et indiens. De plus, la création d'un écosystème unique transfrontalier des quatre universités permettra de consolider le caractère transfrontalier de l'offre de formation universitaire proposée et donc de pérenniser ces formations même au delà de la période triennale de financement européen du projet OO-UTA. L'action du WP 6.2 consiste à étudier le meilleur instrument juridique qui puisse au mieux encadrer la coopération transfrontalière des quatre universités impliquées dans l'objectif de créer, réaliser et dispenser des formations universitaires transfrontalières intégrées italo-françaises de qualité dans le domaine de l'ingénierie des systèmes, de la mécatronique et robotique. Livrable 3.4.1 ; 5.1.1 ; 5.2.1, 5.3.1, 6.1.1, 6.2.1 ; 6.3.1 ; 6.3.2 Indicateurs : 1 site web plurilingues 1 parcours de formation intégré transfrontalier 1 table ronde avec les principales entreprises du territoire transfrontalier dans le domaine de la mécatronique et de la robotique, ainsi que les représentants des chambres de commerce et de l'industrie 1 Modèle de quadruple diplôme en ingénierie des systèmes complexes pour un parcours transfrontalier intégré 2 Livres blancs pour harmoniser les diplômes STEM 1 Accord cadre 1 Business Plan	La création de Doubles diplômes au niveau Licence et Master renforcera l'attractivité des universités et du territoire. Le site web universitaire transfrontalier (site UTA) La convention quadrilatérale pour les doubles diplômes et l'offre de formation transfrontalière conjointe.
---	---	---	--

Version déposée

4	Attirer un public féminin dans le domaine STEM, en particulier l'ingénierie	Ce projet OO-UTA vise aussi à attirer le public féminin en sortant de tout cliché ou stéréotype qui pourrait représenter le public féminin comme incapable de bien performer dans le domaine numérique. Nous croyons fortement dans le potentiel féminin dans tous les domaines scientifiques ou technologiques et ce projet vise à rendre explicite l'absence totale de préjugés envers les femmes.	A travers une communication adressée aux jeunes femmes du territoire transfrontalier et labellisée "Pink STEM", ce projet vise à encourager les femmes à l'inscription dans les STEM, en particulier l'ingénierie des systèmes, la mécanique et la robotique. Augmenter le nombre d'inscription universitaire de jeunes femmes.
---	---	--	---

3. Plan de travail

Version déposée

3.1 Résumé du plan de travail

Groupe d'activités (WP)	Activités précédant le dépôt du dossier		
Groupe d'activités (WP)	1 Gouvernance et gestion administrative du projet		
Activité	1.1 Gouvernance et gestion administrative du projet	Date de début Date de fin	2025-09-01 2028-08-31

Version déposée

Description	Gouvernance et gestion administrative du projet - la structure, les responsabilités et procédures pour la gestion et la coordination courante ; - La structure pour la gestion du projet est composée du chef de file (enseignante-chercheuse) et d'un chef de projet opérationnel qui travailleront de façon concertée et coordonnée, selon le calendrier prévu par le projet. Ils partageront la responsabilité du bon déroulement des activités et de l'efficacité de la communication et des relations entre les partenaires. La procédure de gestion est structurée autour de réunions hebdomadaires entre le chef de file et le chef de projet afin de vérifier l'état d'avancement, le plan de communication trimestriel et, éventuellement, solliciter les partenaires coordinateurs des différents workpackages. - les modalités de communication au sein du partenariat ; - La communication entre les partenaires sera faite en utilisant les nouvelles technologies en particulier le courrier électronique, les visio-conférences Teams et les réunions en présentiel lors des comités de pilotage. Une mailing list de tous les membres des équipes de travail de chaque partenaire a déjà été créée pour que les informations soient diffusées simultanément à toutes les personnes intéressées. - les procédures de suivi et d'évaluation ; - Régulièrement, le chef de file monitor le calendrier des activités et les actions à mettre en place pour chaque workpackage, en vérifiant le respect des échéances prévues pour la réalisation des actions. - la gestion des risques et de la qualité ; - Les risques principaux concernent une autre éventuelle pandémie qui pourrait ralentir la réalisation des actions et freiner la dynamique collaborative entre les partenaires. Le risque d'isolement peut donc être évité par le recours aux nouvelles technologies de communication. - les procédures et les modalités de coordination et de circulation de l'information et de suivi entre les différents partenaires; - A partir du calendrier fixé pour les activités, le chef de file établit un canal de communication privilégié avec les coordinateurs des différents workpackage et communique les échéances prévues pour la réalisation des actions et le dépôt des résultats, en invitant les partenaires à déposer dans le Drive constitué pour le projet tous les livrables et éventuellement le compte-rendu des actions engagées. Le Drive sera pour tous les partenaires l'outil le plus confortable pour que tous les partenaires soient au courant, même en modalité asynchrone, de l'état d'avancement. Le Drive sera organisé en plusieurs sous-dossiers consacrés à chaque workpackage. Le coordinateur de chaque workpackage aura la
Description (suite)	responsabilité de vérifier l'avancement des actions et d'informer le chef de file en cas de retard. Il sera créé un comité qualité qui participera aux sterling Committee: appartiendront à ce comité des experts dans le domaine de l'ingénierie des systèmes, la mécanique et la robotique. Pour assurer un dialogue constant et productif avec les autorités régionales (qui ont compétence en matière d'enseignement supérieur en France comme en Italie), un représentant par Région siègera aussi au comité qualité.
Livrables	+ 7 x 1.1.1-Rapport du comité de pilotage + 3 x 1.1.2-Collecte, suivi et vérification des données sur les indicateurs de réalisation et de résultat + 1 x 1.1.3-Documents de gouvernance + 1 x 1.1.4-Plateforme numérique de gestion + 4 x 1.1.5-Comité qualité

[Version déposée](#)

Partenaire principal	Université Côte d'Azur		
Partenaires	+ Politecnico di Torino + Università degli studi di Genova + Université Savoie Mont Blanc		
Localisation	+ Alpes-Maritimes + Haute-Savoie + Torino + Imperia + Genova		
Groupe d'activités (WP)	2 Communication		
Activité	2.1 Communication interne, entre partenariat et externe	Date de début	2025-09-01
		Date de fin	2028-08-31

Version déposée

Description	Dans le respect des Règles en matière de communication et de visibilité et pour communiquer aux citoyen.ne.s européen.ne.s de façon transparente sur l'origine des financements européens, OO-UTA utilisera l'emblème européen officiel du logo du programme ALCOTRA qui intègre déjà l'emblème européen, le nom du programme ALCOTRA et le Fonds FEDER sans aucune modification ni fusion avec d'autres éléments visuels. Ce logo sera placé toujours en haute à gauche, dans les dimensions requises et jamais inférieures à 2 cm. Il sera suivi par la déclaration de financement en Français et Italien, sans soulignement et dans les polices autorisées, sans abrégé les mots « Union Européenne ». Les logos des partenaires seront placés en bas, dans le pied de page de tout support. Un logo spécifique d'OO-UTA sera dessiné et placé en haut à droite de tout matériel informationnel. Les deux OO prendront la forme symbolique de l'infini. Tous ces éléments visuels et textuels apparaîtront sur tous les documents et le matériel d'information du projet (brochures, affiches, présentations, kakemonos), ainsi que sur les supports immatériels de type informatiques (réseaux sociaux numériques, site web du projet et sur le site web unique transfrontalier prévu, cours sur Moodle), selon une charte graphique spécifiquement dessinée. Une affiche en format A3 contenant toutes les informations du projet sera affichée pendant la réalisation du projet, de façon bien visible dans les locaux concernés par le projet OO-UTA par tous les partenaires. Tous les partenaires OO-UTA accordent à l'autorité chargée de l'octroi de l'Union Européenne le droit d'utiliser le matériel de communication (à l'exception des informations sensibles) sous la forme d'une licence gratuite, non exclusive et irrévocable. Le site web OO-UTA, hébergé sur le site de l'Univ Côte d'Azur (qui pourra efficacement le mettre à jour dans un souci de gouvernance unifiée), contiendra toutes les informations relatives au projet et les stories de l'avancement du projet. Tous les partenaires auront une page web sur leurs sites institutionnels avec lien au site web OO-UTA du chef de file. Les articles pour les pages web suivront la règle de la pyramide inversée. La communication visuelle par le biais d'images fixes et en mouvement vise à témoigner la réalisation des activités et à informer de façon immédiate les citoyen.ne.s européen.ne.s. Chaque image comportera une légende, le nom de la personne responsable des droits de reproduction, l'autorisation écrite de reproduction, la date et lieu de la prise.
-------------	--

Version déposée

Description (suite)	Le plan de communication prévoit les trois volets suivants. Le premier est la communication interne intra-universitaire : chaque partenaire communique selon les canaux et règles habituelles propres. L'objectif de cette communication est d'organiser intérieurement les activités opérationnelles de chaque partenaire. La cible est représentée par les ressources humaines internes et par le public des experts et/ou prestataires externes. Le deuxième volet vise la communication interne inter-établissement entre les quatre partenaires du projet. Tout échange communicationnel, même entre partenaires, doit respecter la charte graphique dessinée et approuvée par les partenaires pour la communication de et autour du projet OO-UTA : tout document, matériel ou immatériel (présentations PP, Word, Excel) sera rédigé sur la base des modèles fournis. L'objectif de cette communication, dont la cible est constituée par les membres des équipes du partenariat, est de vivifier le partenariat par un échange efficace, non-redondant, clair et transparent qui puisse permettre de connaître l'état d'avancement et les éventuels problèmes rencontrés par les partenaires dans le déroulement des actions. Emails et visioconférences seront privilégiés pour leur faible impact environnemental. En revanche tous les comités de pilotage auront lieu en présentiel pour resserrer les liens humains entre les partenaires. Nous croyons que tout projet repose aussi sur une dynamique humaine soutenable et épanouissante. Le troisième volet concerne toute la communication externe du projet OO-UTA, à savoir les échanges informationnels et communications vers les cibles du (traditionnels ou nouveaux), le SC et l'AG, les institutions territoriales, les citoyens.ne.s.européen.ne.s. L'utilisation des réseaux sociaux numériques sera ponctuelle et non invasive pour éviter la pollution informatique et l'infobésité souvent nuisible à l'efficacité d'une bonne communication ciblée et contextualisée. L'objectif général de cette communication est d'informer, de communiquer et disséminer à tout public l'action européenne menée et la présence de l'Union Européenne sur le territoire transfrontalier à bénéfice d'une intégration européenne forte, viable, transparente et démocratique.
Livrables	+ 4 x 2.1.1-OO-UTA website + 4 x 2.1.2-Video + 4 x 2.1.3-Social + 3 x 2.1.4-Gadgets, affiches et autres supports de communication
Partenaire principal	Université Côte d'Azur
Partenaires	+ Politecnico di Torino + Università degli studi di Genova + Université Savoie Mont Blanc
Localisation	+ Haute-Savoie + Alpes-Maritimes + Torino + Imperia + Genova
Groupe d'activités (WP)	3 WP3 Harmonisation des Systèmes Éducatifs et Reconnaissance des Diplômes pour un Espace de Formation Transfrontalier

Version déposée

Activité	3.1 Analyse des Obstacles Normatifs et Structurels à l'Intégration des Systèmes Éducatifs et à la Reconnaissance des Diplômes.		Date de début 2025-09-01
Description	L'harmonisation des parcours de formation post-secondaire entre l'Italie et la France est l'un des principaux défis de la coopération transfrontalière. Les différences entre les systèmes éducatifs entravent la mobilité des étudiants et des travailleurs, limitant l'accès à des opportunités intégrées et réduisant l'attractivité de la zone transfrontalière pour les entreprises en quête de compétences spécialisées. La reconnaissance des diplômes, les coûts d'accès, les modalités d'inscription et les parcours de formation professionnelle et académique présentent des divergences qui nécessitent une approche structurée. En Italie, l'enseignement post-secondaire est divisé entre les universités et des formations professionnelles telles que les ITS (Instituts Techniques Supérieurs) et les IFTS (Formation Technique Supérieure). Les ITS proposent une formation de deux ans fortement impliquée avec les entreprises, tandis que les IFTS offrent des cours d'un an destinés aux diplômés et aux jeunes travailleurs. En France, des parcours similaires existent mais avec une structure différente : les Diplômes Universitaires (DU) sont des formations post-bac dispensées par les universités sans équivalent direct en Italie, tandis que l'Alternance combine études et travail sous contrat, permettant d'obtenir un diplôme tout en acquérant une expérience professionnelle. Les différences dans les critères d'accès et la structure académique constituent un autre obstacle. En France, l'admission se fait via des plateformes centralisées (Parcoursup pour la licence, Mon Master pour les masters), avec une sélection basée sur le dossier académique. En Italie, l'accès est généralement libre, avec des tests d'entrée uniquement pour certaines formations à numerus clausus. Cette différence complique l'inscription des étudiants transfrontaliers, qui doivent s'adapter à des critères d'admission totalement différents selon le pays. À ces obstacles s'ajoute une forte disparité des coûts d'accès à l'enseignement supérieur. En France, les frais d'inscription s'élèvent en moyenne à environ 300 euros par an pour les étudiants européens, tandis qu'en Italie, ils peuvent atteindre 3 500 euros, sans distinction pour les étudiants étrangers mais calculés en fonction de l'ISEE. Cette différence de coût influence les choix de mobilité et peut dissuader les étudiants italiens et français d'étudier à l'étranger.		Date de fin 2026-02-28
Description (suite)	Les parcours de formation présentent également des divergences importantes en termes de contenu académique. Par exemple, l'intelligence artificielle est enseignée dès la licence en France, tandis qu'en Italie, elle est uniquement intégrée aux programmes de master. Ce décalage affecte la reconnaissance des diplômes et complique la mise en place de doubles diplômes ou le transfert d'étudiants entre les deux pays. Le problème s'étend également au doctorat, où la reconnaissance du diplôme varie selon la discipline et les procédures nationales. En France, l'équivalence dépend de la section CNU (Conseil National des Universités), tandis qu'en Italie, elle est laissée à la discrétion des universités. Cela complique le recrutement de chercheurs et limite les opportunités de coopération scientifique et technologique entre les deux pays. Un autre obstacle majeur réside dans la perception et la reconnaissance des diplômes académiques et professionnels. Les Grandes Écoles françaises n'ont pas d'équivalent parmi les Politecnici ou les Facultés d'Ingénierie italiennes, et les diplômes obtenus ne sont pas toujours directement reconnus. Cette situation est particulièrement problématique dans les domaines de l'ingénierie et des STEM, où la reconnaissance des compétences est essentielle pour l'accès au marché du travail. En plus des difficultés administratives et bureaucratiques, l'absence de parcours clairs pour la reconnaissance des qualifications réduit la mobilité académique et professionnelle entre l'Italie et la France. Sans outils adaptés, étudiants et travailleurs préfèrent achever leur formation et leur carrière professionnelle dans un seul pays, afin d'éviter des procédures longues et complexes de reconnaissance des diplômes. Cette initiative s'inscrit dans les stratégies de coopération définies par le Traité du Quirinal et répond aux objectifs du programme Interreg ALCOTRA, avec un impact direct sur la réduction des écarts en matière de formation et sur le renforcement de la mobilité des étudiants, chercheurs et professionnels dans la zone transfrontalière. Il sera donc capital d'impliquer les représentants des régions intéressées, qui ont aussi une compétence en matière d'éducation et recherche, dans les groupes de travail d'analyse des obstacles et des solutions possibles.		

Version déposée

Livrables	+ 1 x 3.1.1-Rapport d'Analyse Comparative des Systèmes de Formation et des Obstacles à la Mobilité Transfrontalière + 2 x 3.1.2-Rencontre avec les régions intéressées (département, organismes de formation)		
Partenaire principal	Università degli studi di Genova		
Partenaires	+ Politecnico di Torino + Université Côte d'Azur + Université Savoie Mont Blanc		
Localisation	+ Haute-Savoie + Alpes-Maritimes + Torino + Imperia + Genova		
Activité	3.2 Rédaction du Livre Blanc des différences des diplômes	Date de début Date de fin	2026-03-01 2026-08-31
Description	Pour surmonter les barrières à la mobilité académique et professionnelle dans l'espace transfrontalier italo-français, le projet OO-UTA prévoit la création d'un Livre Blanc sur les Différences entre les Diplômes. Cet article fournira une analyse détaillée des divergences entre les systèmes d'éducation post-scolaire des deux pays, soulignant les problèmes critiques et proposant des solutions pour harmoniser la reconnaissance des qualifications. Le Livre blanc aura un double objectif : d'une part, offrir aux étudiants et aux institutions académiques un outil clair pour comprendre les équivalences et les procédures d'inscription dans les deux pays ; d'autre part, fournir aux autorités compétentes des éléments concrets pour simplifier les procédures et favoriser la création de parcours de formation intégrés. Le document analysera en profondeur : - Parcours post-scolaires : comparaison entre les ITS/IFTS italiens et les *Diplômes Universitaires* français, avec un focus sur la durée, le contenu et les modalités de certification des compétences. - Accès à l'université : comparaison entre l'admission gratuite en Italie et la sélection sur dossier en France, avec des propositions pour simplifier la transition entre les deux systèmes. - Différences dans les programmes académiques : identification des matières enseignées à des moments différents dans les deux pays, comme l'intelligence artificielle, pour aider à aligner le contenu de la formation. - Reconnaissance des diplômes de Licence et de Doctorat : analyse des difficultés d'équivalence et des délais de reconnaissance dans les milieux académiques et professionnels. - Différences de coûts de scolarité : évaluation de l'impact économique sur la mobilité étudiante, avec hypothèses de mesures incitatives pour favoriser l'accès aux formations transfrontalières. - Plateformes d'inscription et modalités de sélection : étude des procédures de candidature à l'université et au doctorat, avec des propositions de simplification et d'intégration. Le Livre blanc sera le fruit d'un travail conjoint entre les universités partenaires, avec la participation d'experts de l'enseignement supérieur, de représentants des institutions et d'associations étudiantes. Le document sera rédigé en deux langues (italien et français) et mis à disposition en ligne, servant de référence aux étudiants, aux universités et aux décideurs politiques.		
Description (suite)	Cette initiative représente la première étape vers la promotion d'un système de reconnaissance plus transparent et plus efficace, en ligne avec les objectifs du Traité du Quirinal et du Programme Interreg ALCOTRA, contribuant à la construction d'un espace éducatif transfrontalier plus intégré et plus accessible.		
Livrables	+ 1 x 3.2.1-Livre Blanc pour l'harmonisation des diplômes STEM entre la France et l'Italie		

Version déposée

Partenaire principal	Università degli studi di Genova		
Partenaires	+ Politecnico di Torino + Université Côte d'Azur + Université Savoie Mont Blanc		
Localisation	+ Haute-Savoie + Alpes-Maritimes + Vaucluse + Torino + Imperia + Genova		
Activité	3.3 Communication aux jeunes du territoire transfrontalier		
Description	Les étudiants de la zone transfrontalière hésitent souvent à entreprendre des études au-delà de la frontière en raison des incertitudes liées aux obstacles administratifs et bureaucratiques mis en évidence dans l'action 3.1. La complexité de la reconnaissance des diplômes, les différences dans les systèmes d'accès et les difficultés de mobilité académique les conduisent à préférer les formations au sein de leur propre pays, réduisant ainsi les opportunités d'évolution professionnelle dans un domaine qui, bien que géographiquement proche, reste peu exploré. Cette attitude limite les possibilités d'accès aux offres d'emploi de haut niveau disponibles à quelques kilomètres seulement et réduit l'attractivité de l'espace transfrontalier pour les entreprises qui ont besoin de profils hautement qualifiés. Pour répondre à cette problématique, le projet OO-UTA envisage une large action de communication visant à informer les étudiants sur les opportunités de formation disponibles, à les rassurer sur la gestion des démarches administratives et à favoriser une plus grande inclusion, avec une attention particulière à la participation des femmes dans les filières STEM, notamment dans les domaines de l'ingénierie des systèmes, de la mécatronique et de la robotique. L'initiative sera divisée en trois années d'activité, avec un programme de sensibilisation qui comprendra des séminaires en personne, des campagnes numériques et des ateliers pratiques. 30 séminaires seront organisés, avec une moyenne de 10 par an, dans les principaux centres du territoire transfrontalier, dont Imperia, Cuneo, Turin, Aoste, Mondovì et Verrès en Italie et Nice, Annecy, Chambéry, Gap et Briançon en France. Chaque réunion impliquera une cinquantaine d'étudiants pour un total d'au moins 1 500 jeunes directement touchés. Au cours des séminaires, des experts du secteur, des professeurs d'université et des étudiants ayant déjà fait l'expérience de la mobilité transfrontalière partageront leurs expériences et informations pratiques sur les équivalences entre diplômes, parcours de double diplôme et opportunités de placement professionnel. Pour soutenir les événements en présentiel, le projet comprend une forte composante numérique avec la production de 10 vidéos informatives, un guide interactif avec une carte des parcours d'études disponibles et une campagne sociale sur Instagram, Facebook et LinkedIn pour toucher au moins 5000 jeunes personnes. Pour renforcer l'intérêt pour les disciplines STEM, un hackathon transfrontalier sera organisé chaque année en rotation entre Nice, Turin et Annecy, avec au moins 100 participants par édition et l'utilisation d'outils innovants tels que des robots mobiles et des simulateurs d'intelligence artificielle. En outre, six ateliers spécialisés seront organisés, deux pour chaque année du projet, axés sur la mécatronique, l'intelligence artificielle et la robotique, dans les laboratoires universitaires partenaires.		
		Date de début	2026-09-01
		Date de fin	2028-08-31

Version déposée

Description (suite)	Grâce à ces actions, le projet OO-UTA vise à réduire les obstacles à l'accès à la formation transfrontalière, à accroître la sensibilisation aux opportunités disponibles et à promouvoir une plus grande intégration du système éducatif et du marché du travail. La stratégie adoptée permettra à au moins 3 000 étudiants de participer directement à des séminaires, hackathons et ateliers, tandis que les campagnes numériques toucheront plus de 5 000 jeunes. De cette manière, le projet contribuera à renforcer l'attractivité du territoire ALCOTRA, à réduire le décrochage scolaire dans les zones périphériques et à promouvoir la participation active des jeunes, avec une attention particulière à l'inclusion des femmes dans les parcours STEM, conformément aux objectifs de le Traité du Quirinal et le Programme Interreg ALCOTRA. Pour encourager le public féminin à s'approcher aux STEM, ce projet souhaite mener une initiative spécifique pour les jeunes femmes: PINK STEM Un site internet unique sera créé pour l'UTA dans le but de concentrer l'offre éducative transfrontalière au niveau licence et master dans le domaine STEM (notamment ingénierie des systèmes, robotique, mécatronique) pour les lycéens. Le site, en trois langues (anglais, français et italien), comprendra une section dédiée à l'offre de formation des universités dans le domaine de l'ingénierie des systèmes et des systèmes intelligents.		
Livrables	+ 2 x 3.3.1-Portail d'information trilingue (IT-FR-EN) sur la formation transfrontalière STEM + 10 x 3.3.2-Vidéo + 3 x 3.3.3-Social + 30 x 3.3.4-Séminaire + 4 x 3.3.5-Hackathons transfrontaliers sur l'innovation et les STEM + 4 x 3.3.6-Ateliers thématiques sur l'ingénierie des systèmes, AI, la robotique et la mécatronique + 4 x 3.3.7-Pink stem		
Partenaire principal	Università degli studi di Genova		
Partenaires	+ Politecnico di Torino + Université Côte d'Azur + Université Savoie Mont Blanc		
Localisation	+ Haute-Savoie + Alpes-Maritimes + Torino + Imperia + Genova		
Activité	3.4 Conception d'un diplôme unis entre Nice et Gênes	Date de début	2026-03-02
		Date de fin	2028-08-31

Version déposée

Description	La création d'un diplôme unis entre l'Université Côte d'Azur de Nice et l'Université de Gênes (pôle d'Imperia) représente une expérimentation concrète d'un parcours de formation intégré transfrontalier. Ce programme d'un an sera structuré comme un double diplôme, évitant ainsi la nécessité d'autorisations ministérielles et exploitant des formats flexibles tels qu'un Diplôme Universitaire en France et un IFTS ou un autre cursus technique et professionnel en Italie. L'initiative impliquera des enseignants du Politecnico di Torino et de l'Université Savoie Mont Blanc, ainsi que des entreprises du territoire, afin de renforcer la collaboration entre le monde académique et le secteur industriel. Le programme sera axé sur l'agritech, en mettant l'accent sur la robotique appliquée à l'agriculture, les techniques avancées de contrôle et l'intelligence artificielle pour optimiser la production agricole et la gestion des ressources. Les étudiants apprendront des méthodologies innovantes pour automatiser les processus agricoles, avec un focus sur les systèmes robotiques autonomes pour la récolte et l'entretien des cultures, les drones pour le suivi agronomique et les systèmes d'irrigation intelligents basés sur des algorithmes prédictifs. Des techniques d'apprentissage automatique seront approfondies pour l'analyse des données agricoles, avec des applications pour la prévision des rendements, la gestion des nuisibles et la réduction de l'usage des produits phytosanitaires. Un élément clé sera la mobilité des étudiants, avec des cours organisés sur les deux sites et un programme linguistique intégrant l'apprentissage de l'italien et du français. Cela leur permettra de développer des compétences linguistiques et interculturelles essentielles pour travailler dans un contexte transfrontalier. Des stages seront également prévus au sein d'entreprises agricoles technologiquement avancées et de centres de recherche appliquée, afin de donner aux étudiants une expérience directe des dernières innovations en agritech. Ce programme pilote servira de modèle expérimental pour le développement de formations intégrées transfrontalières, contribuant à l'harmonisation du système éducatif entre l'Italie et la France. L'initiative vise à former des professionnels hautement qualifiés, capables de répondre aux besoins du marché du travail dans les domaines de l'agriculture numérique, de la robotique et de l'intelligence artificielle appliquée au secteur primaire.		
Livrables	+ 2 x 3.4.1-Modèle expérimental de cours transfrontalier intégré + 1 x 3.4.2-Pertinence pour les stratégies locales		
Partenaire principal	Università degli studi di Genova		
Partenaires	+ Politecnico di Torino + Université Côte d'Azur + Université Savoie Mont Blanc		
Localisation	+ Haute-Savoie + Alpes-Maritimes + Imperia + Genova + Torino		
Groupe d'activités (WP)	5 WP 5 Renforcer la visibilité internationale grâce à la coopération transfrontalière		
Activité	5.1 Vers un Campus Universitaire Transfrontalier pour les STEM : Coopération, Méthodologies et Attractivité Internationale	Date de début	2026-09-01
		Date de fin	2027-01-31



Version déposée

Description	Les universités de la région ALCOTRA, bien qu'offrant des cursus avancés dans les disciplines STEM, souffrent d'une fragmentation de l'offre de formation et d'une concurrence internationale croissante. Certains doubles diplômes existent déjà entre les universités partenaires, mais il manque une intégration systématique des programmes, ce qui limiterait leur attractivité à l'échelle mondiale et freinerait la mobilité des étudiants et des chercheurs. Cette action vise à développer un modèle de Campus Universitaire Transfrontalier en STEM, avec pour objectif d'harmoniser l'offre éducative, d'optimiser les ressources et d'améliorer l'intégration des parcours de master et de doctorat. La création d'un écosystème éducatif partagé permettrait de surmonter les obstacles liés à la reconnaissance des diplômes, à la fragmentation des compétences et au manque de visibilité internationale, tout en renforçant l'attractivité de la région transfrontalière pour les étudiants européens et extra-européens. Les objectifs spécifiques de cette initiative incluent : - Coordination des masters et doctorats existants en ingénierie des systèmes, mécanique, robotique et intelligence artificielle, en explorant la possibilité d'unifier certains enseignements ou modules de formation entre les quatre universités partenaires, garantissant ainsi un curriculum harmonisé et reconnu à l'international. - Expérimentation de méthodologies pédagogiques intégrées, en adoptant des approches innovantes telles que l'apprentissage par projet, l'apprentissage entre pairs et des expériences pratiques dans des laboratoires communs, afin d'assurer une formation cohérente sur tous les sites et d'améliorer la qualité de l'enseignement. - Utilisation de technologies avancées pour l'enseignement transfrontalier, en exploitant des plateformes numériques partagées, la réalité augmentée et virtuelle, des laboratoires à distance et des simulations interactives pour surmonter les défis logistiques liés à la mobilité étudiante et rendre les cours plus accessibles. - Renforcement de la visibilité internationale, en positionnant les universités de la région ALCOTRA comme un pôle de référence pour la formation avancée en STEM, capable d'attirer des étudiants et chercheurs du monde entier et de favoriser une collaboration accrue avec des entreprises high-tech et des centres de recherche d'excellence.
Description (suite)	Création d'un modèle de gouvernance partagé, facilitant la gestion intégrée des programmes, le partage des infrastructures et l'optimisation des ressources humaines et technologiques entre les universités, améliorant ainsi l'efficacité opérationnelle et réduisant les coûts pour les institutions et les étudiants. Le principal résultat de cette action sera une étude de faisabilité pour la création d'un modèle de Campus Universitaire Transfrontalier en STEM, qui comprendra une feuille de route détaillée pour l'intégration progressive des structures de formation. Le document identifiera les barrières administratives et opérationnelles à lever, proposera des solutions concrètes pour la mise en place de parcours conjoints et définira un plan stratégique garantissant la durabilité et l'expansion future de l'initiative. Ce modèle constituera une première étape vers un système éducatif transfrontalier plus intégré et compétitif, en accord avec les objectifs du Traité du Quirinal et les stratégies européennes pour l'innovation et l'enseignement supérieur.
Livrables	+ 1 x 5.1.1-Analyse des Obstacles à la Gouvernance Conjointe de l'Université Transfrontalière des Alpes
Partenaire principal	Université Savoie Mont Blanc
Partenaires	+ Politecnico di Torino + Università degli studi di Genova + Université Côte d'Azur
Localisation	+ Alpes-Maritimes + Torino + Imperia + Genova



Version déposée

Activité	5.2 Premier Cursus Transfrontalier à reconnaissance quadruple		
Description	Création du premier cursus transfrontalier en "Ingénierie des Systèmes complexes, spécialisation Mécatronique, Robotique" de l'Université Transfrontalière des Alpes entre les 4 partenaires, à rotation semestrielle. Ce WP est consacré à la création d'un diplôme de master expérimental entre les quatre universités à reconnaissance quadrilatérale, dans le but de surmonter l'obstacle de la non reconnaissance des compétences et diplômes décrite dans l'action WP 3.1. Pour des raisons légales et techniques, il nous faudra étudier la législation en matière de diplômes internationaux. Il se pourrait que l'instrument le plus efficace soit celui de créer des DU (Diplômes Universitaires) ou des DE (Diplômes d'établissement) qui ne nécessitent pas de passer par la négociation ministérielle propre au contrat nationaux (en France). La création d'un seul diplôme transfrontalier sur le territoire unique transfrontalier allant de Nice à Imperia, Torino et Anney devrait pallier à l'obstacle d'un manque de mobilité entre les étudiants et les enseignants du territoire transfrontalier. Les étudiants inscrits dans cette formation transfrontalière pourront suivre les cours en changeant d'établissement universitaire à chaque semestre. Cette formation itinérante et transfrontalière permettra aux étudiants de bien connaître le tissu économique des entreprises qui cherchent de nouveaux profils. De plus, le dialogue avec les associations des entreprises se fera par le biais des chambres de commerce, des salons des entreprises permettra de mettre à jour l'offre de formation universitaire pour qu'elle puisse être en adéquation avec le marché du travail. Pour ce faire, avant le montage de la formation, une rencontre table-ronde sera organisée avec les chambres de commerce et de l'industrie et les principales entreprises dans le domaine de la robotique, la mécatronique. Il faut rappeler que les quatre universités ne sont pas membres (et ne pourraient pas l'être) des mêmes universités européennes, financées par Erasmus+: UniCa et UniGE appartiennent à Ulysseus; Polito à UniTEI; USMB à UniTA. L'impossibilité de faire recours à une seule université européenne est aussi un obstacle qui empêche et ralentit la collaboration entre les universités qui ne peuvent donc pas utiliser les mêmes ressources Erasmus+ de façon collective, ni la possibilité de labéliser cette nouvelle formation Transfrontalière avec un label d'université européenne.	Date de début	2026-09-01
		Date de fin	2028-08-31
Description (suite)	Le projet OO-UTA s'appuie sur des collaborations bilatérales antérieures entre universités partenaires, comme le double diplôme entre l'UNIGE et l'USMB en systèmes complexes et le projet Mob4All entre l'UNIGE et l'UniCA. Cependant, le projet introduit une approche innovante et intégrée, surmontant les limites des collaborations bilatérales pour créer un modèle de formation commun entre quatre universités et un écosystème structuré pour la coopération transfrontalière dans les domaines STEM. Pour assurer la complémentarité et réduire le risque de chevauchement avec des initiatives transfrontalières déjà existantes, le projet envisage : • Cartographie des collaborations et synergies actuelles avec les projets en cours (Erasmus+), avec une attention particulière aux initiatives de formation et de recherche. • Alignement sur les stratégies et programmes de mobilité académique déjà actifs entre la France et l'Italie, en tirant parti de réseaux tels que l'Alliance Ulysseus et les précédents programmes Interreg. • Interaction avec des universités et des institutions déjà impliquées dans la coopération transfrontalière, afin de construire un projet complémentaire et sans chevauchement avec les initiatives existantes. Ces mesures nous permettront de renforcer l'intégration entre les universités et les entreprises locales, en optimisant les ressources disponibles et en maximisant l'impact du projet, conformément aux stratégies de développement de la zone ALCOTRA.		
Livrables	+ 1 x 5.2.1-Modèle de quadruple diplôme en ingénierie des systèmes complexes pour un parcours transfrontalier intégré + 2 x 5.2.2-Table Ronde avec CCI et entreprises territoriales de robotique et mécatronique		

Version déposée

Partenaire principal	Université Savoie Mont Blanc		
Partenaires	+ Politecnico di Torino + Università degli studi di Genova + Université Côte d'Azur		
Localisation	+ Haute-Savoie + Alpes-Maritimes + Torino + Imperia + Genova		
Activité	5.3 Nouvelles technologies pour l'apprentissage	Date de début Date de fin	2026-01-01 2028-08-31
Description	La région transfrontalière se caractérise par une géographie montagnaise qui complique la mobilité étudiante et la participation aux parcours de formation traditionnels. Afin de surmonter cette difficulté et d'accroître l'attractivité des universités de la zone ALCOTRA, le projet prévoit l'introduction de nouvelles technologies pour l'enseignement supérieur, visant à attirer à la fois les jeunes du territoire et les étudiants internationaux. Les méthodologies innovantes appliquées aux cursus académiques permettront d'améliorer l'accessibilité à la formation et de créer un environnement d'apprentissage plus flexible et interactif. Parmi celles-ci, l'apprentissage entre pairs favorisera la collaboration et l'échange de compétences entre étudiants aux parcours variés, tandis que l'apprentissage par projet intégrera théorie et pratique, en impliquant les étudiants dans des activités concrètes et en lien avec les entreprises locales. L'approche hands-on sera renforcée par l'utilisation de laboratoires virtuels, de simulations interactives et d'environnements immersifs, comme la réalité virtuelle et augmentée, qui offriront des expériences pédagogiques très engageantes. Des outils d'apprentissage hybride seront également mis en place, combinant l'enseignement en présentiel et à distance pour garantir un meilleur accès aux cours et réduire les contraintes géographiques. L'intelligence artificielle et l'analyse des données seront utilisées pour personnaliser l'apprentissage et adapter les contenus aux besoins spécifiques de chaque étudiant, améliorant ainsi les résultats et réduisant le taux d'abandon. L'intégration de ces technologies et méthodologies innovantes rendra le système de formation transfrontalier plus attractif, tout en facilitant l'intégration des étudiants internationaux dans les parcours académiques. Cela contribuera à renforcer la compétitivité des universités de la région ALCOTRA à l'échelle internationale. Le projet OO-UTA contribue aux stratégies de développement territorial en améliorant l'accessibilité à l'enseignement supérieur dans les zones internes et de montagne de la zone ALCOTRA. Grâce à l'utilisation de technologies éducatives hybrides, de parcours de formation transfrontaliers et de pôles décentralisés inspirés du modèle Campus Connecté, le projet vise à réduire les barrières géographiques et à offrir des opportunités d'apprentissage aux étudiants dans des zones moins connectées aux centres universitaires. Par ailleurs, la création d'un écosystème de formation transfrontalier permettra d'attirer les talents et de favoriser le placement dans des domaines stratégiques tels que la mécatronique et l'IA appliquée aux systèmes complexes, contribuant ainsi au développement durable des zones périphériques.		
Livrables	+ 1 x 5.3.1-Intégration de technologies éducatives innovantes pour l'enseignement supérieur transfrontalier		
Partenaire principal	Université Savoie Mont Blanc		
Partenaires	+ Politecnico di Torino + Università degli studi di Genova + Université Côte d'Azur		
Localisation	+ Haute-Savoie + Alpes-Maritimes + Torino + Genova + Imperia		
Groupe d'activités (WP)	6 WP 6: Écosystème intégré transfrontalier pour la formation et l'innovation entre l'Italie et la France		

Version déposée

Activité	6.1 Analyse des Obstacles Juridiques et Administratifs à la Coopération Académique et Scientifique Transfrontalière		Date de début	2026-09-01
			Date de fin	2027-01-31
Description	L'absence d'un écosystème intégré pour la formation et l'innovation dans la région ALCOTRA représente un obstacle structurel à la coopération académique et scientifique. Avant même de définir les solutions juridiques et organisationnelles pour la création d'un écosystème stable (objectif de l'action 6.2), il est essentiel d'identifier clairement et en détail les barrières normatives, administratives et opérationnelles qui empêchent une véritable intégration entre les universités, les centres de recherche et les entreprises transfrontalières. Actuellement, la fragmentation de la gouvernance académique et scientifique se manifeste dans plusieurs domaines, notamment : Absence d'un cadre normatif clair pour la reconnaissance mutuelle des diplômes et des compétences. Les étudiants et les chercheurs souhaitant poursuivre un parcours académique ou professionnel au-delà de la frontière doivent faire face à des procédures longues et incertaines, variant en fonction de l'institution de référence et des réglementations nationales. Difficulté à créer des cursus conjoints structurés, car chaque université fonctionne selon des réglementations nationales différentes, entravant la fluidité de la mobilité étudiante et la délivrance de diplômes reconnus par tous les partenaires. Obstacles bureaucratiques et procéduraux à la mobilité étudiante et des chercheurs. Les différences dans les critères d'admission, les calendriers d'inscription et les exigences administratives limitent la fluidité de la mobilité académique, contraignant étudiants et enseignants à surmonter des défis complexes pour accéder à des opportunités de formation ou d'emploi à l'étranger. Absence d'outils pour la gestion conjointe des infrastructures et des ressources. Les laboratoires de recherche et les infrastructures pédagogiques avancées ne sont actuellement accessibles que sur une base bilatérale ou dans le cadre de projets spécifiques, sans stratégie systématique de partage optimisant l'utilisation des ressources existantes. Capacité limitée à attirer des financements européens et internationaux. La fragmentation administrative et l'absence d'une gouvernance commune réduisent la possibilité de candidatures conjointes aux appels à projets de recherche et d'innovation, limitant ainsi les opportunités de développement de l'ensemble du territoire transfrontalier. Manque de coordination entre universités et entreprises pour la valorisation de la recherche et des compétences. Le transfert technologique et l'insertion professionnelle des diplômés dans le tissu économique transfrontalier sont désorganisés et fragmentés, réduisant l'attractivité de la région pour les étudiants et les entreprises à forte intensité technologique.			

Version déposée

Description (suite)	L'action 6.1 se concentrera donc sur la cartographie des obstacles existants, avec une analyse détaillée des problèmes administratifs, juridiques et procéduraux freinant l'intégration du système éducatif et de la recherche entre la France et l'Italie. L'activité comprendra : Une analyse comparative des réglementations universitaires et de la gouvernance de la recherche dans les deux pays, mettant en évidence les divergences et les points critiques empêchant l'harmonisation des cursus et l'accès partagé aux ressources. Des consultations avec les parties prenantes académiques, institutionnelles et industrielles, pour collecter des preuves concrètes sur les obstacles les plus significatifs et les conséquences de la fragmentation du système universitaire et de la recherche. Identification des barrières opérationnelles et bureaucratiques, avec un accent particulier sur les difficultés liées à la mobilité étudiante, aux exigences d'inscription, à la reconnaissance des qualifications et à la gestion des infrastructures partagées. Analyse des freins au transfert technologique et à l'interaction entre universités et entreprises, pour comprendre comment l'absence d'un cadre structuré entrave l'innovation et la croissance économique du territoire. Le principal résultat sera un rapport diagnostique détaillé, servant de base aux actions futures et en particulier à la définition des solutions, juridiques et organisationnelles prévues dans l'action 6.2. Cette étude constituera un outil stratégique pour les institutions impliquées, fournissant des données concrètes pour soutenir les décisions politiques et administratives nécessaires à la création d'un écosystème transfrontalier réellement fonctionnel. L'initiative sera en parfaite cohérence avec les objectifs du programme Interreg ALCOTRA, contribuant à réduire les obstacles administratifs et bureaucratiques et à améliorer la capacité de coopération entre la France et l'Italie. De plus, le rapport diagnostique sera un outil transférable à d'autres territoires transfrontaliers, offrant un modèle répliquable pour aborder des problématiques similaires dans d'autres régions européennes.		
Livrables	+ 1 x 6.1.1-Livre Blanc pour l'harmonisation des diplômes STEM entre la France et l'Italie (2me ed)		
Partenaire principal	Politecnico di Torino		
Partenaires	+ Università degli studi di Genova + Université Côte d'Azur + Université Savoie Mont Blanc		
Localisation	+ Haute-Savoie + Alpes-Maritimes + Var + Imperia + Torino		
Activité	6.2 Vers un écosystème transfrontalier pour la formation et l'innovation : étude juridique et organisationnelle	Date de début	2027-02-01
		Date de fin	2027-12-31

Description	L'activité vise à définir la structure juridique et organisationnelle d'un écosystème transfrontalier pour la formation et l'innovation entre l'Italie et la France, en facilitant la coopération entre universités, centres de recherche et entreprises dans la zone ALCOTRA. L'absence d'un cadre juridique clair constitue un obstacle à la création de doubles diplômes, de programmes de recherche conjoints et de stratégies de développement intégrées, limitant ainsi le potentiel du territoire. L'étude analysera les différentes formes juridiques possibles, en évaluant des modèles tels que les fondations de recherche, les consortiums universitaires, les associations transfrontalières ou d'autres structures permettant d'assurer une gouvernance stable et une reconnaissance institutionnelle. Elle prendra en compte les références normatives existantes, les expériences de coopération internationale et les meilleures pratiques européennes dans le domaine de l'enseignement et de la recherche. L'activité comprendra des rencontres avec des experts en droit international et administratif, des représentants institutionnels ainsi que des acteurs académiques et industriels, afin d'identifier des solutions viables pour la gestion conjointe des projets de formation et de recherche. Une attention particulière sera portée à la reconnaissance des diplômes et des compétences, à la gestion des financements et au partage des infrastructures. Le résultat sera un document stratégique présentant des scénarios de gouvernance pour la création d'un écosystème transfrontalier durable et compétitif. Cette étude servira de base aux futures actions de mise en œuvre, en favorisant la mobilité académique, la collaboration scientifique et en renforçant l'attractivité de la zone ALCOTRA pour les étudiants, les chercheurs et les entreprises innovantes. De plus, il sera aussi rédigé un business plan pour étudier la soutenabilité de l'Université Transfrontalière des Alpes après le financement du projet OO-UTA: il sera donc analysé la possibilité de financer l'Université par le biais des formations qu'elle encadrera. Ce business plan permettra de pérenniser l'Université. Le projet OO-UTA s'inscrit dans les stratégies régionales de développement de la formation et de l'innovation en Ligurie, Piémont, Auvergne-Rhône-Alpes et PACA. L'implication des structures régionales comme ALFA Liguria, les programmes de formation de la Région Piémont, les pôles d'innovation de l'Université Savoie Mont Blanc et les écosystèmes technologiques d'Université Côte d'Azur garantissent la cohérence avec les politiques territoriales existantes et renforcent leur impact.		
Description (suite)	« Le projet s'inscrit dans un contexte régional déjà actif dans le renforcement de la formation avancée et de l'innovation. En Ligurie, il sera intégré aux activités d'ALFA Liguria, tandis qu'au Piémont, il sera renforcé par l'apport des stratégies de l'Ecole Polytechnique de Turin, le projet se coordonnera avec l'Université Savoie Mont Blanc et les programmes d'innovation numérique de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, tout en valorisant l'écosystème technologique sophia. Antipolis et Université Côte d'Azur. » "Le projet OO-UTA contribue à la stratégie de l'UE pour l'intégration de l'enseignement supérieur entre les États membres, conformément au Traité du Quirinale et au programme Interreg. Le projet s'inscrit dans la continuité des politiques européennes de développement territorial, favorisant la convergence des systèmes de l'éducation et de l'innovation dans les régions transfrontalières.		
Livrables	+ 1 x 6.2.1-Livre Blanc pour l'harmonisation des diplômes STEM entre la France et l'Italie (3me ed)		
Partenaire principal	Politecnico di Torino		
Partenaires	+ Università degli studi di Genova + Université Côte d'Azur + Université Savoie Mont Blanc		
Localisation	+ Haute-Savoie + Alpes-Maritimes + Torino + Imperia + Genova		
Activité	6.3 Fondation de l'Université Transfrontalière des Alpes		
		Date de début	2028-01-01
		Date de fin	2028-08-31

Version déposée

Description	L'action sera basée sur un accord-cadre déjà en cours de formalisation et proposé dans les annexes de ce formulaire entre les quatre universités dans le domaine technologique de l'ingénierie des systèmes. En effet, des relations bilatérales existent déjà entre les universités qui collaborent ou ont collaboré à des projets commun. Le but de cet accord est de constituer le cadre juridique contraignant à la création d'un seul parcours transfrontalier de formation universitaire, à partir d'une licence 3 transfrontalière qui devrait drainer les étudiants vers le choix des ultérieures formations universitaires transfrontalières au niveau Master. De plus cet accord reposera sur une étude analytique, par le biais d'un cabinet juridique transfrontalier, sur le meilleur instrument juridique que les quatre universités négocieront et signeront autour du mois d'avril/mai 2027, à la présence, si possible, des Ministères Français et Italien de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, comme cela est prévu par les objectifs du Traité du Quirinal (en vigueur depuis le 1/02/2023) qui vise à une forte coopération France-Italie dans la création d'un Espace européen de l'Enseignement Supérieur. Dans le détail, voici les sous-actions proposées. De septembre 2025 à Mars 2026: étude juridique pour la meilleure forme juridique d'une convention quadrilatérale entre les 4 universités pour la création de diplômes universitaires transfrontaliers de niveau Master. Il pourrait s'agir des formes juridiques suivantes: convention-cadre; GECT; fondation européenne (et toute autre forme souhaitable et concordée par les 4 universités). D'avril 2026 à février 2027: Négociations entre les 4 universités. De mars 2027 à mai 2027: signature de l'accord choisi entre les 4 universités appelée UTA (Université Transfrontalière des Alpes), à la présence des Présidents des Universités et des Ministres compétents, si possible.			
Livrables	+ 1 x 6.3.1-Accord-cadre pour la création de l'Université Transfrontalière des Alpes (UTA) en ingénierie des systèmes, mécatronique, robotique + 1 x 6.3.2-Business plan			
Partenaire principal	Politecnico di Torino			
Partenaires	+ Università degli studi di Genova + Université Côte d'Azur + Université Savoie Mont Blanc			
Localisation	+ Haute-Savoie + Alpes-Maritimes + Torino + Imperia + Genova			

Liste des livrables du projet

Groupe d'activités (WP)	Activité	ID	Type d'unité	Unité	Nom du livrable	Description	Valeur prévisionnelle totale
-------------------------	----------	----	--------------	-------	-----------------	-------------	------------------------------

Version déposée

1 Gouvernance et gestion administrative du projet	1.1 Gouvernance et gestion administrative du projet	17064 6	Système de suivi	Nombre	1.1.1 Rapport du comité de pilotage	Rapports des réunions du comité de pilotage au cours desquelles, en plus de vérifier l'avancement technique et administratif du projet, les indicateurs obtenus seront mis à jour. Un par an en présentiel, les autres en ligne.	7
1 Gouvernance et gestion administrative du projet	1.1 Gouvernance et gestion administrative du projet	17072 4	Système de suivi	Nombre	1.1.3 Document de gouvernance	Lignes directrices sur les rôles, les responsabilités et les procédures de gestion de projet.	1
1 Gouvernance et gestion administrative du projet	1.1 Gouvernance et gestion administrative du projet	17072 5	Logiciel	Nombre	1.1.4 Plateforme numérique de gestion	Outil de communication, de suivi et de partage de documents entre partenaires.	1
1 Gouvernance et gestion administrative du projet	1.1 Gouvernance et gestion administrative du projet	17105 7	Atelier / Groupe de travail	Nombre	1.1.5 Comité qualité	Comité qualité composé d'experts en formation et innovation des régions ALCOTRA (au moins 1 pour chacune des 4 régions) pour évaluer les résultats du projet tous les six mois.	4
1 Gouvernance et gestion administrative du projet	1.1 Gouvernance et gestion administrative du projet	17108 8	Système de suivi	Nombre	1.1.2 Collecte, suivi et vérification des données sur les indicateurs de réalisation et de résultat	Vérification de la cohérence quantitative et qualitative des indicateurs du projet au niveau de la planification et de la mise en œuvre	3
2 Communication	2.1 Communication interne, entre partenariat et externe	17074 5	Support de communication	Nombre	2.1.1 OO-UTA website	Un site	4
2 Communication	2.1 Communication interne, entre partenariat et externe	17081 3	Action de communication (media)	Nombre	2.1.2 Video	Création 10 vidéos informatives axées sur les opportunités d'études et de travail transfrontalières.	4

Version déposée

2 Communication	2.1 Communication interne, entre partenariat et externe	17083 9	Support de communication	Nombre	2.1.3 Social	Campagne sociale sur Instagram, Facebook et LinkedIn pour atteindre au moins 5000 jeunes.	4
2 Communication	2.1 Communication interne, entre partenariat et externe	17105 8	Support de communication	Nombre	2.1.4 Gadgets, affiches et autres supports de communication	Certains gadgets seront créés, ainsi que du matériel publicitaire du projet conforme aux exigences du programme	3
3 WP3 Harmonisation des Systèmes Éducatifs et Reconnaissance des Diplômes pour un Espace de Formation Transfrontalier	3.1 Analyse des Obstacles Normatifs et Structurels à l'Intégration des Systèmes Éducatifs et à la Reconnaissance des Diplômes.	17080 7	Étude / Analyse / Méthodologie	Nombre	3.1.1 Rapport d'Analyse Comparative des Systèmes de Formation et des Obstacles à la Mobilité Transfrontalière	Analyse des systèmes éducatifs IT-FR, cartographie des différences des diplômes post-secondaires, procédures d'accès, coûts, programmes et reconnaissance des titres. Identifie les obstacles à la mobilité et propose des premières solutions	1
3 WP3 Harmonisation des Systèmes Éducatifs et Reconnaissance des Diplômes pour un Espace de Formation Transfrontalier	3.1 Analyse des Obstacles Normatifs et Structurels à l'Intégration des Systèmes Éducatifs et à la Reconnaissance des Diplômes.	17110 6	Atelier / Groupe de travail	Nombre	3.1.2 Rencontre avec les régions intéressées (département, Vallée d'Aoste, pour évaluer comment améliorer et orienter les actions du projet de formation professionnelle post-scolaire.	Des rencontres seront organisées avec les régions des universités du projet, en étendant l'invitation à la Vallée d'Aoste, pour évaluer comment améliorer et orienter les actions du projet de formation professionnelle post-scolaire.	2

Version déposée

3 WP3 Harmonisation des Systèmes Éducatifs et Reconnaissance des Diplômes pour un Espace de Formation Transfrontalier	3.2 Rédaction du Livre Blanc des différences des diplômes	17064 8	Étude / Analyse / Méthodologie	Nombre	3.2.1 Livre Blanc pour l'harmonisation des diplômes STEM entre la France et l'Italie	Identifie des opportunités pour intégrer les diplômes STEM, en favorisant les parcours conjoints, la mobilité académique et la reconnaissance mutuelle. Propose des solutions pour renforcer la coopération transfrontalière et l'attractivité.	1
3 WP3 Harmonisation des Systèmes Éducatifs et Reconnaissance des Diplômes pour un Espace de Formation Transfrontalier	3.3 Communication aux jeunes du territoire transfrontalier	17081 1	Site web	Nombre	3.3.1 Portail d'information trilingue (IT-FR-EN) sur la formation transfrontalière STEM	Plateforme web trilingue regroupant l'offre de formation transfrontalière STEM (ingénierie des systèmes, robotique, mécatronique), avec carte interactive des cursus, FAQ sur la mobilité, reconnaissance des diplômes et témoignages.	2
3 WP3 Harmonisation des Systèmes Éducatifs et Reconnaissance des Diplômes pour un Espace de Formation Transfrontalier	3.3 Communication aux jeunes du territoire transfrontalier	17081 3	Action de communication (media)	Nombre	3.3.2 Video	Création 10 vidéos informatives axées sur les opportunités d'études et de travail transfrontalières.	10
3 WP3 Harmonisation des Systèmes Éducatifs et Reconnaissance des Diplômes pour un Espace de Formation Transfrontalier	3.3 Communication aux jeunes du territoire transfrontalier	17083 9	Support de communication	Nombre	3.3.3 Social	Campagne sociale sur Instagram, Facebook et LinkedIn pour atteindre au moins 5000 jeunes.	3
3 WP3 Harmonisation des Systèmes Éducatifs et Reconnaissance des Diplômes pour un Espace de Formation Transfrontalier	3.3 Communication aux jeunes du territoire transfrontalier	17086 6	Support de communication	Nombre	3.3.4 Séminaire	30 séminaires en 3 ans (10 par an) dans des villes italiennes et françaises (Imperia, Cuneo, Turin, Aoste, Mondovì, Verrès, Nice, Annecy, Chambéry, Gap et Briançon). Participation d'experts, d'enseignants et d'étudiants.	30



Version déposée

3 WP3 Harmonisation des Systèmes Éducatifs et Reconnaissance des Diplômes pour un Espace de Formation Transfrontalier	3.3 Communication aux jeunes du territoire transfrontalier	170867	Support de communication	Nombre	3.3.5 Hackathons transfrontaliers sur l'innovation et les STEM	4 hackathons à Nice, Turin, Imperia et Ancey, au moins 50 participants par édition. Outils tels que des robots mobiles et des simulateurs d'IA. S'engager auprès des entreprises technologiques pour promouvoir les opportunités de carrière.	4
3 WP3 Harmonisation des Systèmes Éducatifs et Reconnaissance des Diplômes pour un Espace de Formation Transfrontalier	3.3 Communication aux jeunes du territoire transfrontalier	170868	Conférence / Séminaire	Nombre	3.3.6 Ateliers thématiques sur l'ingénierie des systèmes, AI, la robotique et la mécatronique	4 ateliers à Nice, Imperia, Turin et Ancey	4
3 WP3 Harmonisation des Systèmes Éducatifs et Reconnaissance des Diplômes pour un Espace de Formation Transfrontalier	3.3 Communication aux jeunes du territoire transfrontalier	171060	Conférence / Séminaire	Nombre	3.3.7 Pink stem	Pink STEM encourage la participation féminine aux STEM grâce à des ateliers, des témoignages de chercheuses et du mentorat. Des événements dédiés mettront en avant les opportunités de carrière, brisant les stéréotypes et les barrières de genre.	4
3 WP3 Harmonisation des Systèmes Éducatifs et Reconnaissance des Diplômes pour un Espace de Formation Transfrontalier	3.4 Conception d'un diplôme unis entre Nice et Gênes	170869	Étude / Analyse / Méthodologie	Nombre	3.4.1 Modèle expérimental de cours transfrontalier intégré	Démontrer la faisabilité d'un nouveau modèle de parcours de formation transfrontalier intégré	2
3 WP3 Harmonisation des Systèmes Éducatifs et Reconnaissance des Diplômes pour un Espace de Formation Transfrontalier	3.4 Conception d'un diplôme unis entre Nice et Gênes	171100	Étude / Analyse / Méthodologie	Nombre	3.4.2 Pertinence pour les stratégies locales	Document qui vérifie la cohérence et l'impact de ces cours sur les plans de développement territorial.	1



Version déposée

5 WP 5 Renforcer la visibilité internationale grâce à la coopération transfrontalière	5.1 Vers un Campus Universitaire Transfrontalier pour les STEM : Coopération, Méthodologies et Attractivité Internationale	170870	Support de communication	Nombre	5.1.1 Analyse des Obstacles à la Gouvernance Conjointe de l'Université Transfrontalière des Alpes	Identification des obstacles administratifs, juridiques et opérationnels. Analyse des barrières institutionnelles. Cartographie des contraintes réglementaires transfrontalières.	1
5 WP 5 Renforcer la visibilité internationale grâce à la coopération transfrontalière	5.2 Premier Cursus Transfrontalier à reconnaissance quadruple	170871	Support de communication	Nombre	5.2.1 Modèle de quadruple diplôme en ingénierie des systèmes complexes pour un parcours transfrontalier intégré	Modèle innovant de double diplôme en Ingénierie des Systèmes Complexes, avec une approche transfrontalière qui favorise l'intégration entre les universités, les étudiants et les entreprises, renforçant la compétitivité internationale.	1
5 WP 5 Renforcer la visibilité internationale grâce à la coopération transfrontalière	5.2 Premier Cursus Transfrontalier à reconnaissance quadruple	171180	Conférence / Séminaire	Nombre	5.2.2 Table Ronde avec CCI et entreprises territoriales de robotique et mécatronique	Cette Table Ronde réunira les principales entreprises du territoire transfrontalier dans le domaine de la mécatronique et de la robotique, ainsi que les représentants des chambres de commerce et de l'industrie.	2
5 WP 5 Renforcer la visibilité internationale grâce à la coopération transfrontalière	5.3 Nouvelles technologies pour l'apprentissage	170872	Étude / Analyse / Méthodologie	Nombre	5.3.1 Intégration de technologies éducatives innovantes pour l'enseignement supérieur transfrontalier	Étude et mise en œuvre de méthodologies pédagogiques pour améliorer l'accessibilité et l'attractivité. Concevoir un modèle d'apprentissage hybride, en présence et en ligne, pour surmonter les difficultés de mobilité liées à la géographie ALCOTRA.	1

Version déposée

6 WP 6: Écosystème intégré transfrontalier pour la formation et l'innovation entre l'Italie et la France	6.1 Analyse des Obstacles Juridiques et Administratifs à la Coopération Académique et Scientifique Transfrontalière	17108 5	Support de communication	Nombre	6.1.1 Livre Blanc pour l'harmonisation des diplômes STEM entre la France et l'Italie (2me ed)	Intégration du livre blanc	1
6 WP 6: Écosystème intégré transfrontalier pour la formation et l'innovation entre l'Italie et la France	6.2 Vers un écosystème transfrontalier pour la formation et l'innovation : étude juridique et organisationnelle	17108 6	Étude / Analyse / Méthodologie	Nombre	6.2.1 Livre Blanc pour l'harmonisation des diplômes STEM entre la France et l'Italie (3me ed)	Intégration du livre blanc	1
6 WP 6: Écosystème intégré transfrontalier pour la formation et l'innovation entre l'Italie et la France	6.3 Fondation de l'Université Transfrontalière des Alpes	17087 5	Accord / Convention	Nombre	6.3.1 Accord-cadre pour la création de l'Université Transfrontalière des Alpes (UTA) en ingénierie des systèmes, mécatronique, robotique	Cadre juridique et institutionnel stable pour le développement d'un parcours universitaire transfrontalier structuré dans les STEM, facilitant la reconnaissance des diplômes, la mobilité académique et l'innovation entre la France et l'Italie.	1
6 WP 6: Écosystème intégré transfrontalier pour la formation et l'innovation entre l'Italie et la France	6.3 Fondation de l'Université Transfrontalière des Alpes	17110 1	Étude / Analyse / Méthodologie	Nombre	6.3.2 Business plan	Plan triennal pour la durabilité économique et pour le développement	1

3.2 Plan de travail – détail de chaque activité - Caractère transfrontalier de l'activité

	Expliquez le caractère transfrontalier de l'activité prévue.
1 Gouvernance et gestion administrative du projet	

Version déposée	
1.1 Gouvernance et gestion administrative du projet	Le caractère transfrontalier de l'activité de gouvernance et de gestion administrative du projet OO-UTA est garanti par la participation conjointe d'universités et d'institutions italiennes et françaises, avec une coordination structurée pour harmoniser les procédures et surmonter les difficultés liées aux différences réglementaires entre les deux pays. La gestion sera confiée à un comité de coordination transfrontalier composé de représentants de l'Université Côte d'Azur, de l'Université de Gênes, du Politecnico di Torino et de l'Université Savoie Mont Blanc, qui se réunira périodiquement pour suivre l'avancement des activités, garantir le respect des objectifs et résoudre d'éventuelles problématiques. Un bureau de projet sera mis en place avec des référents locaux dans chaque université, responsables de la mise en œuvre opérationnelle dans leurs territoires respectifs et de la coordination avec les autorités compétentes. La gestion financière suivra les lignes directrices du programme Interreg ALCOTRA, avec un reporting partagé et une répartition claire du budget entre les institutions impliquées. Afin de favoriser un échange constant d'informations et d'assurer une coordination efficace, une plateforme numérique partagée sera adoptée pour la gestion administrative et la communication entre les partenaires. Un système de suivi et d'évaluation sera également mis en place afin de mesurer l'impact du projet et d'ajuster les stratégies en cours d'exécution. Cette approche intégrée permettra une gestion équitable et efficace du projet, renforçant la coopération transfrontalière entre les universités et facilitant la mobilité académique ainsi que la création de parcours de
2 Communication	

2.1 Communication interne, entre partenariat et externe	Le caractère transfrontalier de la communication dans le projet OO-UTA est garanti par la diffusion coordonnée des informations entre l'Italie et la France, avec des stratégies ciblées visant à atteindre les étudiants, enseignants, entreprises et institutions des deux côtés de la frontière. La campagne de communication sera développée en deux langues et structurée pour valoriser les opportunités d'études et de recherche transfrontalières, en réduisant les barrières informationnelles qui limitent souvent la mobilité académique. Les événements en présentiel, tels que des séminaires, des ateliers et des hackathons, se tiendront dans différentes localités italiennes et françaises, impliquant des établissements scolaires, des universités et des acteurs locaux. La production de supports d'information bilingues, notamment des brochures, des guides numériques et des vidéos, facilitera la compréhension des différences entre les systèmes éducatifs et favorisera la reconnaissance mutuelle des diplômes. Une plateforme web transfrontalière rassemblera des ressources et des témoignages d'étudiants et d'enseignants, offrant un espace interactif pour poser des questions et approfondir certains sujets. Les réseaux sociaux seront exploités pour diffuser du contenu conjoint, avec l'implication d'ambassadeurs italiens et français afin d'accroître la visibilité du projet. L'efficacité de la communication sera mesurée par le suivi de la participation aux événements et des interactions numériques, garantissant un impact équilibré sur les deux territoires. Cette approche permettra de renforcer l'identité commune de la zone transfrontalière, d'encourager la mobilité académique et étudiante et de promouvoir la coopération entre les universités de l'espace ALCOTRA.
3 WP3 Harmonisation des Systèmes Éducatifs et Reconnaissance des Diplômes pour un Espace de Formation Transfrontalier	
3.1 Analyse des Obstacles Normatifs et Structurels à l'Intégration des Systèmes Éducatifs et à la Reconnaissance des Diplômes.	Les différences entre les diplômes français et italiens entravent la mobilité académique et professionnelle dans la zone ALCOTRA. Malgré la proximité géographique et les relations historiques, les étudiants et les travailleurs rencontrent des obstacles qui compliquent la reconnaissance mutuelle des titres et des compétences. Les parcours post-scolaires, comme les ITS et IFTS en Italie par rapport aux Diplômes Universitaires et à l'Alternance en France, présentent des structures différentes qui génèrent des incertitudes sur la validité des qualifications. Au niveau universitaire, l'absence d'équivalence claire entre les diplômes et les écarts dans les programmes, comme l'enseignement de l'Intelligence Artificielle dès la licence en France et seulement au master en Italie, compliquent la reconnaissance académique. De plus, les procédures d'admission varient : en France, elles sont centralisées via Parcoursup et Mon Master, tandis qu'en Italie, l'accès est généralement libre. Le problème concerne aussi le doctorat, dont la reconnaissance est longue et non uniforme, limitant la carrière académique transfrontalière. Ces difficultés poussent de nombreux étudiants à éviter la mobilité internationale et à terminer leurs études dans un seul pays. L'absence d'un cadre clair pour la reconnaissance des diplômes affecte également le marché du travail, où les entreprises ont du mal à comparer les qualifications des candidats. Cette fragmentation empêche la création d'un système éducatif véritablement intégré entre l'Italie et la France, réduisant la circulation des talents et l'attractivité des universités de la zone ALCOTRA.

Version déposée

3.2 Rédaction du Livre Blanc des différences des diplômes	Le caractère transfrontalier de la rédaction du Livre Blanc sur les différences entre diplômes est au cœur du projet OO-UTA, car il vise à analyser les disparités entre les systèmes éducatifs italiens et français et leurs impacts sur la mobilité académique et professionnelle. Ce document sera le fruit d'un travail conjoint entre universités et institutions des deux pays, avec pour objectif de fournir une analyse comparative approfondie et de proposer des solutions concrètes pour la reconnaissance mutuelle des diplômes. Le Livre Blanc examinera les différences entre les parcours post-scolaires, tels que les ITS et IFTS en Italie par rapport aux Diplômes Universitaires et à l'Alternance en France, en identifiant les obstacles à la transition entre les deux systèmes. Il analysera également les écarts dans les programmes universitaires, les procédures d'admission et les mécanismes de reconnaissance des diplômes et des doctorats, en proposant des modèles d'harmonisation inspirés d'expériences existantes et d'accords bilatéraux. Son élaboration impliquera des experts italiens et français, des étudiants et des acteurs académiques et économiques afin d'assurer une approche inclusive et applicable. Le document sera publié en deux langues et mis à disposition en ligne, servant de référence aux institutions éducatives et aux jeunes intéressés par la mobilité transfrontalière. Cette initiative contribuera à clarifier le cadre de reconnaissance des diplômes, facilitant l'accès aux opportunités de formation et d'emploi dans la zone ALCOTRA et renforçant la coopération entre les universités des deux pays.
3.3 Communication aux jeunes du territoire transfrontalier	La communication auprès des jeunes du territoire transfrontalier dans le cadre du projet OO-UTA impliquera étudiants, institutions et entreprises des deux côtés de la frontière. L'objectif est d'informer sur les opportunités de formation dans la zone ALCOTRA, de surmonter les obstacles administratifs et de promouvoir l'intégration académique et professionnelle. Des séminaires et ateliers seront organisés en Italie et en France, garantissant une diffusion équilibrée de l'information et une interaction directe entre étudiants des deux pays. La production de supports bilingues, comme brochures et vidéos, facilitera la compréhension des différences entre les parcours d'études et encouragera la mobilité académique. Des hackathons transfrontaliers réuniront des participants d'universités italiennes et françaises. Ces événements, organisés en alternance dans les établissements des deux pays, favoriseront la coopération académique et la création de réseaux professionnels autour de l'innovation et du développement durable. Une campagne numérique touchera les jeunes via réseaux sociaux, webinaires et plateformes en ligne partagées. Ce modèle de communication intégrée renforcera les liens entre les institutions éducatives, encouragera la mobilité des étudiants et rendra le territoire transfrontalier plus attractif pour les générations futures.

Version déposée	
3.4 Conception d'un diplôme unis entre Nice et Gênes	La création d'un diplôme commun entre l'Université Côte d'Azur (Nice) et l'Université de Gênes (Pôle d'Imperia) ne vise pas à financer un simple programme de formation, mais à expérimenter un modèle de solution pour surmonter les différences entre les systèmes éducatifs français et italien, notamment au niveau des diplômes post-secondaires. Le caractère transfrontalier de cette initiative réside dans la volonté de tester un parcours conjoint qui pourra être reproduit à plus grande échelle, en répondant aux difficultés de reconnaissance des titres et en facilitant une meilleure intégration des systèmes universitaires. Le projet ne se limite pas à proposer une formation conjointe, mais expérimente un cadre académique et administratif permettant d'harmoniser les qualifications, en particulier en comparant le Diplôme Universitaire (DU) français avec les parcours équivalents en Italie, comme l'IFTS ou d'autres formations professionnalisantes. Cette expérimentation prévoit des cours dispensés conjointement dans les deux établissements et une mobilité structurée garantissant une immersion académique transfrontalière. En parallèle, la collaboration avec des entreprises locales servira à tester la pertinence professionnelle du diplôme, en facilitant l'insertion des étudiants sur le marché du travail transfrontalier. L'objectif final est de démontrer la faisabilité d'un modèle répliquable, pouvant être élargi à d'autres universités et disciplines. Ce projet contribue ainsi à réduire les obstacles administratifs et institutionnels dans l'espace ALCOTRA et à renforcer la coopération académique entre la France et l'Italie.
5 WP 5 Renforcer la visibilité internationale grâce à la coopération transfrontalière	

5.1 Vers un Campus Universitaire Transfrontalier pour les STEM : Coopération, Méthodologies et Attractivité Internationale	Les universités de la région ALCOTRA opèrent dans un contexte transfrontalier marqué par de fortes interconnexions économiques et sociales, mais la fragmentation des systèmes académiques limite l'exploitation complète de ces synergies. L'absence d'une offre de formation structurée et coordonnée réduit les opportunités de mobilité et de collaboration, freinant ainsi le développement d'une identité universitaire transfrontalière. L'action vise à surmonter ces obstacles. Son caractère transfrontalier se manifeste à travers : Intégration des ressources académiques : l'harmonisation des cursus de master et de doctorat permettra aux étudiants de suivre des cours dans plusieurs établissements transfrontaliers, leur offrant ainsi un accès plus large aux compétences et aux infrastructures de recherche disponibles des deux côtés de la frontière. Mobilité structurée et réciproque : le développement de modules conjoints et la création de parcours coordonnés entre l'Italie et la France favoriseront une mobilité transfrontalière plus fluide, en réduisant les obstacles administratifs et bureaucratiques. Expérimentation de méthodologies pédagogiques communes : l'adoption de stratégies d'enseignement partagées, basées sur des laboratoires communs, l'apprentissage par projet et les technologies éducatives innovantes, renforcera la continuité de l'expérience de formation des deux côtés de la frontière. Une identité académique transfrontalière : grâce à la coopération entre les institutions impliquées, le projet contribuera à la création d'une identité universitaire commune pour la région ALCOTRA, renforçant ainsi son attractivité pour les étudiants et les chercheurs internationaux.
5.2 Premier Cursus Transfrontalier à reconnaissance quadruple	L'action repose sur une coopération transfrontalière entre quatre universités franco-italiennes pour lever les barrières institutionnelles et administratives freinant l'intégration des formations. Elle vise une reconnaissance académique élargie, avec un diplôme quadrilatéral validé par les quatre universités partenaires, garantissant une reconnaissance simultanée en France et en Italie et facilitant l'insertion professionnelle en Europe. La mobilité structurée permettra aux étudiants d'alterner entre les établissements, favorisant un apprentissage immersif et adapté aux exigences du marché du travail transfrontalier. Le programme met l'accent sur les STEM, notamment l'ingénierie des systèmes, la mécanique et la robotique, des domaines clés pour l'économie et l'innovation de la région ALCOTRA. L'action prévoit une harmonisation des pratiques académiques et administratives pour faciliter la gestion des cursus conjoints et réduire les obstacles bureaucratiques. Ce projet renforce la coopération entre les universités et favorise l'émergence d'un espace académique transfrontalier intégré, facilitant l'accès à des formations d'excellence adaptées aux enjeux du territoire.

5.3 Nouvelles technologies pour l'apprentissage	L'action a un caractère transfrontalier fort, visant à surmonter les barrières géographiques et institutionnelles qui limitent l'accès à la formation STEM dans la zone ALCOTRA. L'intégration de technologies éducatives innovantes et de méthodologies partagées favorisera un environnement d'apprentissage commun, renforçant la coopération académique et la mobilité des étudiants entre la France et l'Italie. Surmonter les barrières et améliorer l'accessibilité : Le relief montagneux et la dispersion des établissements compliquent la mobilité étudiante. L'utilisation de plateformes numériques, de laboratoires virtuels et d'environnements immersifs réduira la contrainte de présence physique et élargira l'accès aux formations transfrontalières. Une intégration transfrontalière de l'enseignement : L'adoption de pédagogies innovantes, comme l'apprentissage par projet et la collaboration à distance entre les quatre universités, permettra une harmonisation des enseignements et un renforcement des compétences reconnues des deux côtés de la frontière. Coopération avec le monde économique : La numérisation des formations facilitera l'échange avec les entreprises et centres de recherche des deux pays, permettant aux étudiants de travailler sur des projets concrets et d'interagir avec le marché du travail transfrontalier. Vers un écosystème éducatif conjoint : L'intégration des nouvelles technologies dans les cursus des universités partenaires servira de modèle pour la formation transfrontalière, favorisant le partage des ressources et une offre pédagogique plus attractive à l'échelle internationale. Cette action positionnera la zone ALCOTRA comme un rôle d'excellence pour la formation STEM, en supprimant
6 WP 6: Écosystème intégré transfrontalier pour la formation et l'innovation entre l'Italie et la France	

Version déposée

6.1 Analyse des Obstacles Juridiques et Administratifs à la Coopération Académique et Scientifique Transfrontalière	L'action a une dimension transfrontalière essentielle, abordant les obstacles normatifs, administratifs et structurels qui limitent la coopération stable entre la France et l'Italie dans l'enseignement supérieur et la recherche. L'absence d'un cadre intégré freine la mobilité académique et le transfert technologique dans la région ALCOTRA. Harmoniser les cadres réglementaires : Les universités et centres de recherche des deux pays suivent des réglementations distinctes, compliquant la reconnaissance des diplômes, les cursus bi-diplômants et le cofinancement de projets. Cette action identifiera des solutions juridiques pour aligner les cadres réglementaires et simplifier les procédures. Structurer une gouvernance transfrontalière : Aujourd'hui, la coopération universitaire repose sur des accords bilatéraux limités. L'étude analysera la faisabilité d'un cadre institutionnel commun, inspiré de modèles européens, pour faciliter la mise en place de formations et projets conjoints. Faciliter la mobilité académique et le partage des infrastructures : Le manque de cadre administratif clair limite les échanges d'étudiants et chercheurs. L'analyse identifiera les freins à la circulation des compétences et proposera des stratégies pour renforcer la coopération et l'accès partagé aux laboratoires et infrastructures pédagogiques. Intégration durable du système éducatif et de recherche : Le rapport final servira de base aux futures initiatives de coopération transfrontalière, favorisant un écosystème stable et pérenne pour l'éducation et l'innovation dans la région ALCOTRA.
---	---

Version déposée	
6.2 Vers un écosystème transfrontalier pour la formation et l'innovation : étude juridique et organisationnelle	L'action possède un fort caractère transfrontalier, car elle vise à créer un cadre structuré et partagé entre l'Italie et la France pour la coopération académique, la recherche et l'innovation dans la région ALCOTRA. L'absence d'une infrastructure juridique commune entrave l'intégration des systèmes universitaires et la reconnaissance mutuelle des compétences, limitant le potentiel de développement de la région transfrontalière. Surmonter la fragmentation institutionnelle : Actuellement, les universités opèrent sous des réglementations nationales distinctes, ce qui complique la création de parcours d'études et de recherche conjoints. Cette étude analysera les meilleures options juridiques pour formaliser la coopération entre universités, centres de recherche et entreprises, en évaluant des outils tels que des accords-cadres, des consortiums ou de nouvelles structures transfrontalières. Créer un modèle de gouvernance partagée : La gestion des programmes de formation et des infrastructures de recherche nécessite une coordination stable entre les institutions des deux pays. L'action explorera des modèles de gouvernance transfrontalière garantissant une coopération efficace et durable, en s'inspirant des meilleures pratiques européennes. Faciliter la mobilité et l'intégration du système éducatif : Un cadre juridique commun permettrait de simplifier la reconnaissance des diplômes, de réduire les obstacles bureaucratiques à la mobilité des étudiants et des chercheurs et de favoriser la création de parcours académiques intégrés. Renforcer l'attractivité internationale de la région ALCOTRA : Un cadre juridique clair et un écosystème transfrontalier bien structuré renforceraient la compétitivité de la région, la positionnant comme un pôle d'innovation capable d'attirer des étudiants, des chercheurs et des entreprises technologiques de toute l'Europe et au-delà.
6.3 Fondation de l'Université Transfrontalière des Alpes	La fondation d'une Université Transfrontalière des Alpes implique la coordination, la coopération et l'accord des quatre universités les plus importantes du territoire ALCOTRA dans le domaine de l'ingénierie des systèmes, de la mécanique et robotique. C'est grâce à cette université UTA que le territoire transfrontalier aura un centre unique de coordination pour la création de futures formations et pour la recherche. En effet, l'Université Transfrontalière des Alpes pourra aussi réaliser la création de parcours de formation dans d'autres domaines, par exemple les sciences humaines. Cette activité représente l'une des ambitions majeures de l'intégration transfrontalière portée par ce projet. L'objectif sera de formaliser dans un accord l'UTA en tant qu'établissement d'enseignement supérieur visant à dispenser une formation intégrée à différents niveaux en ingénierie des systèmes, robotique et mécanique.
3.3 Autorisation administrative nécessaire à la conduite de l'activité	
Saisir	
1 Gouvernance et gestion administrative du projet	

Version déposée

1.1 Gouvernance et gestion administrative du projet	Aucune
2 Communication	
2.1 Communication interne, entre partenariat et externe	Aucune
3 WP3 Harmonisation des Systèmes Éducatifs et Reconnaissance des Diplômes pour un Espace de Formation Transfrontalier	
3.1 Analyse des Obstacles Normatifs et Structurels à l'Intégration des Systèmes Éducatifs et à la Reconnaissance des Diplômes.	Aucune
3.2 Rédaction du Livre Blanc des différences des diplômes	Aucune
3.3 Communication aux jeunes du territoire transfrontalier	Aucune
3.4 Conception d'un diplôme unis entre Nice et Gênes	Aucune
5 WP 5 Renforcer la visibilité internationale grâce à la coopération transfrontalière	
5.1 Vers un Campus Universitaire Transfrontalier pour les STEM : Coopération, Méthodologies et Attractivité Internationale	Aucune
5.2 Premier Coursus Transfrontalier à reconnaissance quadruple	Aucune
5.3 Nouvelles technologies pour l'apprentissage	Aucune
6 WP 6: Écosystème intégré transfrontalier pour la formation et l'innovation entre l'Italie et la France	
6.1 Analyse des Obstacles Juridiques et Administratifs à la Coopération Académique et Scientifique Transfrontalière	Aucune
6.2 Vers un écosystème transfrontalier pour la formation et l'innovation : étude juridique et organisationnelle	Aucune
6.3 Fondation de l'Université Transfrontalière des Alpes	Aucune

3.4 Plan de travail – détail de chaque activité - Mesures de visibilité européenne prévues

	indiquez pour chaque activité les mesures de publicité prévues, si pertinent
--	--

Version déposée	
1 Gouvernance et gestion administrative du projet	
1.1 Gouvernance et gestion administrative du projet	La communication entre les partenaires sera faite en utilisant les nouvelles technologies en particulier le courrier électronique, les visio-conférences et les réunions en présentiel lors des comités de pilotage. Une mailing list de tous les membres des équipes de travail de chaque partenaire a déjà été créée pour que les informations soient diffusées simultanément à toutes les personnes intéressées. Tous les documents de travail auront le logo du projet et du programme: CR, affiches, brouillons, etc.
2 Communication	
2.1 Communication interne, entre partenariat et externe	Dans le respect des Règles en matière de communication et de visibilité et pour communiquer aux citoyen.ne.s européen.ne.s, OO-UTA utilisera l'emblème européen officiel du logo du programme ALCOTRA qui intègre déjà l'emblème européen, le nom du programme ALCOTRA et le Fonds FEDER sans aucune modification ni fusion avec d'autres éléments visuels. Ce logo sera placé toujours en haute à gauche, dans les dimensions requises et jamais inférieures à 2 cm. Il sera suivi par la déclaration de financement en Français et Italien, sans soulignement et dans les polices autorisées, sans abrégé les mots « Union Européenne ». Les logos des partenaires seront placés en bas, dans le pied de page de tout support. Un logo spécifique d'OO-UTA era dessiné et placé en haut à droite de tout matériel informationnel. Tous ces éléments visuels et textuels apparaîtront sur tous les documents et le matériel d'information du projet (brochures, affiches, présentations, kakemonos), ainsi que sur les supports immatériels de type informatiques (réseaux sociaux numériques, site web du projet et sur le site web unique transfrontalier prévu dans l'action WP 2.2, cours sur Moodle), selon une charte graphique spécifiquement dessinée. Une affiche en format A3 contenant toutes les informations du projet sera affichée pendant la réalisation du projet, de façon bien visible dans les locaux concernés par le projet OO-UTA par tous les partenaires.
3 WP3 Harmonisation des Systèmes Éducatifs et Reconnaissance des Diplômes pour un Espace de Formation Transfrontalier	

Version déposée

3.1 Analyse des Obstacles Normatifs et Structurels à l'Intégration des Systèmes Éducatifs et à la Reconnaissance des Diplômes.	Les mesures de visibilité européenne prévues visent à diffuser les résultats de l'action à l'échelle transfrontalière et européenne, en promouvant le modèle de coopération entre l'Italie et la France comme référence pour d'autres régions européennes confrontées à des défis similaires. Présentation des résultats lors de conférences et workshops européens, notamment lors d'événements organisés par la Commission européenne, la Conférence des recteurs des universités européennes (EUA) et les réseaux dédiés à la mobilité académique et à la reconnaissance des diplômes, tels que NARIC et ENIC. Collaboration avec d'autres programmes européens tels qu'Erasmus+, Horizon Europe et les Universités Européennes, afin d'intégrer les propositions issues du projet dans le développement de nouveaux modèles de diplômes conjoints et de gouvernance transfrontalière. Engagement des réseaux de coopération transfrontalière comme Interreg, Euroreg et les Alliances Universitaires, afin de faciliter le transfert des résultats et leur reproductibilité dans d'autres régions européennes présentant des structures éducatives différenciées. Organisation de webinaires et de séminaires en ligne avec des experts et des décideurs européens, pour partager les meilleures pratiques et recueillir des contributions en vue de l'élaboration de solutions concrètes. Activités de communication sur les réseaux sociaux et les sites institutionnels, avec des infographies, des articles de vulgarisation et des interviews d'experts et d'étudiants impliqués, afin de sensibiliser le public aux opportunités offertes par l'intégration éducative transfrontalière. Ces mesures garantiront un impact européen aux recherches menées, renforçant la visibilité du projet et favorisant la création de synergies pour de futurs développements académiques et politiques.
--	---

Version déposée

3.2 Rédaction du Livre Blanc des différences des diplômes	Les mesures de visibilité européenne visent à diffuser les résultats au niveau transfrontalier et européen, en promouvant le document comme un outil de référence pour améliorer la reconnaissance des diplômes académiques dans les contextes transfrontaliers. Le Livre Blanc sera présenté lors de conférences et séminaires européens dédiés à la mobilité académique et à la reconnaissance des diplômes, notamment dans des événements organisés par la Commission européenne, la Conférence des recteurs des universités européennes (EUA) et les réseaux NARIC et ENIC, afin de partager les propositions d'harmonisation développées dans le projet. Un résumé du document sera partagé avec les programmes européens Erasmus+, Horizon Europe ainsi qu'avec les Alliances Universitaires Européennes, afin d'évaluer son intégration dans les stratégies de développement de diplômes conjoints et de parcours de mobilité structurés. Les réseaux de coopération transfrontalière, tels que Interreg, Euroreg et les regroupements d'universités transfrontalières, seront impliqués pour favoriser la transférabilité des solutions proposées à d'autres régions européennes. Le document sera mis à disposition en trois langues (FR, IT, EN) via les sites institutionnels des partenaires et des réseaux universitaires européens, en accès libre pour les décideurs, les universités et les acteurs du secteur éducatif. Enfin, une campagne de communication numérique sur les réseaux sociaux et plateformes académiques assurera sa diffusion à travers des infographies, des interviews et des articles de vulgarisation favorisant ainsi l'engagement du public cible.
3.3 Communication aux jeunes du territoire transfrontalier	Les séminaires et rencontres d'information seront organisés en collaboration avec des réseaux européens tels que Erasmus+, Interreg et Universités Européennes, impliquant des experts et des étudiants ayant déjà participé à des parcours transfrontaliers. Ces événements mettront en avant les avantages des formations conjointes et les possibilités de reconnaissance des diplômes à l'échelle européenne. Les hackathons transfrontaliers, en plus de favoriser l'innovation dans les disciplines STEM, constitueront une opportunité de collaboration avec des initiatives similaires en Europe, créant des synergies avec des universités et des entreprises au-delà de la zone ALCOTRA. Les résultats seront présentés lors d'événements internationaux et diffusés via des réseaux académiques. Les campagnes numériques seront amplifiées grâce aux plateformes européennes d'information et de mobilité pour les jeunes, telles que Eurodesk et Study in Europe, afin d'atteindre un public plus large. Enfin, la participation à des forums européens sur l'éducation et la mobilité, tels que ceux organisés par la Commission européenne, ENIC-NARIC et la Conférence des recteurs des universités européennes (EUA), permettra de partager les expériences et de positionner le modèle transfrontalier comme une référence pour d'autres régions européennes.

3.4 Conception d'un diplôme unis entre Nice et Gênes	Le diplôme unifié sera promu comme un modèle innovant de coopération transfrontalière à travers : Intégration dans les réseaux européens : Présentation au sein des réseaux académiques européens (EUA, ENIC-NARIC, Erasmus+) et diffusion via les plateformes de mobilité et de coopération universitaire. Participation à des événements et salons européens : Présence lors de conférences sur l'enseignement supérieur et rencontres avec des parties prenantes institutionnelles et industrielles pour renforcer la reconnaissance du diplôme. Utilisation des outils de communication de l'UE : Inscription du projet sur les portails européens dédiés à l'innovation académique et adoption des logos officiels de l'UE sur tous les supports de communication. Campagne digitale et branding institutionnel : Promotion via les sites web des universités partenaires, réseaux sociaux multilingues et publications dans les newsletters des réseaux universitaires européens. Ces actions garantiront une visibilité internationale, facilitant la reconnaissance du diplôme et son éventuelle réplication dans d'autres contextes transfrontaliers.
5 WP 5 Renforcer la visibilité internationale grâce à la coopération transfrontalière	
5.1 Vers un Campus Universitaire Transfrontalier pour les STEM : Coopération, Méthodologies et Attractivité Internationale	L'action prévoit une stratégie de communication à l'échelle européenne afin de valoriser le modèle de Campus Universitaire Transfrontalier en STEM et d'accroître son impact au-delà de la zone ALCOTRA. Présentation du modèle dans les réseaux académiques européens : Participation à des conférences et événements organisés par l'European University Association (EUA), ENIC-NARIC, Erasmus+ et Horizon Europe, pour promouvoir le campus comme une bonne pratique en matière d'intégration universitaire transfrontalière. Collaboration avec les Alliances Universitaires Européennes : Implication dans des initiatives telles que les Universités Européennes et les réseaux Interreg afin de favoriser la transférabilité du modèle à d'autres contextes transfrontaliers. Publications scientifiques et de vulgarisation : Rédaction d'articles dans des revues académiques et de policy papers destinés aux parties prenantes institutionnelles et communautaires. Utilisation des canaux de communication européens : Intégration de l'initiative dans les portails officiels de l'UE dédiés à la coopération universitaire, avec l'application des lignes directrices de visibilité européenne et l'utilisation des logos de l'UE. Campagnes numériques multilingues : Création de contenus pour les réseaux sociaux, de vidéos informatives et de supports promotionnels diffusés via les sites web des universités partenaires et les plateformes de communication européennes. Ces mesures garantiront une forte visibilité du campus transfrontalier, facilitant sa reconnaissance comme un modèle innovant d'intégration académique à l'échelle européenne.

Version déposée

5.2 Premier Cursus Transfrontalier à reconnaissance quadruple	La mise en place du premier cours transfrontalier avec reconnaissance quadrilatérale s'accompagne d'une stratégie de visibilité européenne visant à valoriser cette initiative comme un modèle d'intégration académique innovant. Promotion via les réseaux universitaires européens : Présentation du programme au sein des consortiums académiques et des forums dédiés à la coopération transfrontalière, tels que l'European University Association (EUA), les Universités Européennes et le programme Erasmus+. Participation à des conférences européennes : Intégration du programme dans des panels thématiques sur l'enseignement supérieur et la mobilité transfrontalière organisés par Horizon Europe, ENIC-NARIC et d'autres organismes de référence. Utilisation des canaux institutionnels européens : Inclusion du programme dans les plateformes de communication de la Commission Européenne dédiées à l'enseignement et à la recherche, mettant en avant la valeur ajoutée transfrontalière de l'initiative. Application des standards de visibilité de l'UE : Utilisation des logos officiels de l'UE et du programme Interreg ALCOTRA sur tous les supports d'information, pédagogiques et promotionnels, aussi bien en format numérique que physique. Stratégie numérique et réseaux sociaux : Création de contenus multilingues (FR, IT, EN) diffusés via les sites web académiques, les newsletters et les réseaux sociaux, avec des témoignages d'étudiants et d'enseignants impliqués dans le programme. Ces mesures contribueront à renforcer la visibilité internationale du programme et à en faire un modèle reproductible pour le développement de parcours académiques conjoints à l'échelle européenne.
---	---

Version déposée

5.3 Nouvelles technologies pour l'apprentissage	L'intégration des nouvelles technologies dans l'apprentissage transfrontalier sera accompagnée d'une stratégie de visibilité européenne mettant en avant le projet comme un modèle innovant pour la formation numérique dans la région ALCOTRA. Identité visuelle européenne dans les supports pédagogiques : Tous les modules développés sur Moodle afficheront le logo ALCOTRA, incluant l'emblème européen et le nom du projet OO-UTA, assurant une visibilité continue de l'initiative dans les contenus numériques. De plus, toutes les vidéos pédagogiques intégreront le logo de l'UE et celui du projet OO-UTA, renforçant la reconnaissance de l'action à l'échelle européenne. Participation aux réseaux européens sur l'innovation éducative : Présentation des résultats et des méthodologies adoptées lors d'événements tels que l'European Digital Education Hub, le réseau European Association for Distance Teaching Universities (EADTU) et les conférences EdTech européennes. Diffusion sur les plateformes éducatives européennes : Partage des modules de formation et des bonnes pratiques sur des portails académiques reconnus, tels qu'Open Education Europa, EPALE et les plateformes d'échange des Universités Européennes. Utilisation des canaux de communication institutionnels : Publication d'articles et de rapports sur les sites officiels des programmes européens dédiés à l'éducation et à l'innovation. Stratégie de communication numérique : Création d'une section dédiée au projet sur les plateformes des universités partenaires, avec des contenus accessibles en français, italien et anglais, et promotion sur les réseaux sociaux avec des campagnes ciblées destinées aux étudiants, enseignants et parties prenantes européennes. Ces mesures assureront une forte visibilité européenne au projet, le positionnant comme une référence dans l'usage des technologies d'apprentissage en contexte transfrontalier et favorisant la diffusion de modèles innovants pouvant être reproduits dans d'autres régions.
6 WP 6: Écosystème intégré transfrontalier pour la formation et l'innovation entre l'Italie et la France	

Version déposée	
6.1 Analyse des Obstacles Juridiques et Administratifs à la Coopération Académique et Scientifique Transfrontalière	L'action prévoit une stratégie de visibilité européenne pour diffuser les résultats de l'analyse et sensibiliser les institutions et universités aux solutions permettant de lever les barrières administratives freinant la coopération transfrontalière. Présentation lors d'événements et conférences européennes : Les résultats seront exposés dans des forums académiques et institutionnels tels que la European University Association (EUA), le réseau NARIC-ENIC pour la reconnaissance des diplômes et les conférences Interreg sur la coopération transfrontalière. Partage avec les réseaux universitaires européens : Les conclusions seront diffusées auprès des initiatives comme l'European Universities Initiative et Coimbra Group afin d'intégrer les propositions dans les stratégies d'harmonisation de l'enseignement supérieur. Publication de notes de politique publique : Rédaction de documents de synthèse sur les obstacles administratifs et juridiques, adressés à la Commission Européenne, au Parlement Européen et aux agences de mobilité académique, facilitant l'adoption de mesures adaptées. Rapport accessible au niveau international : Le rapport final sera publié en plusieurs langues (français, italien et anglais) et diffusé via les plateformes des universités partenaires, les sites officiels d'Interreg et d'autres réseaux de coopération transfrontalière. Diffusion numérique et engagement du public : Communication via les réseaux sociaux et les sites institutionnels des universités et des organisations de coopération, avec des infographies et articles facilitant l'accès aux résultats. Ces mesures assureront une visibilité européenne à l'initiative, contribuant aux débats sur l'intégration éducative et fournissant des outils concrets pour améliorer la coopération universitaire en contexte transfrontalier.

Version déposée	
6.2 Vers un écosystème transfrontalier pour la formation et l'innovation : étude juridique et organisationnelle	Pour assurer la visibilité européenne de cette action et promouvoir le modèle de coopération transfrontalière entre l'Italie et la France, les mesures suivantes seront mises en place : Présentation aux institutions européennes et aux réseaux académiques : Les résultats de l'étude seront diffusés lors de rencontres avec la Commission européenne, les agences d'enseignement supérieur (EUA, NARIC-ENIC) et les réseaux universitaires impliqués dans l'intégration transfrontalière. Publication de notes stratégiques et recommandations : Des documents analytiques mettront en avant les modèles juridiques les plus efficaces pour une gouvernance partagée. Ils seront diffusés auprès des parties prenantes institutionnelles, des décideurs politiques et des programmes de coopération tels qu'Interreg et Horizon Europe. Diffusion via les réseaux de coopération transfrontalière : L'étude sera présentée dans les cadres Interreg. ALCOTRA et lors de forums spécialisés sur l'innovation éducative et la gouvernance universitaire afin de faciliter la reproductibilité du modèle dans d'autres régions européennes. Ateliers et séminaires en ligne avec des experts : Des événements numériques seront organisés avec des représentants d'universités et d'institutions européennes pour discuter des implications juridiques et organisationnelles de l'écosystème transfrontalier et recueillir des contributions pour sa mise en œuvre. Accessibilité et visibilité européenne : Le rapport final sera publié en plusieurs langues (français, italien et anglais) sur les sites institutionnels des partenaires et sur des plateformes dédiées à la coopération académique, avec le logo ALCOTRA et celui de l'Union européenne pour renforcer son rayonnement international. Ces actions garantiront un impact significatif au niveau européen, contribuant à l'élaboration d'un cadre juridique de référence pour la formation et la recherche transfrontalières.

Version déposée

6.3 Fondation de l'Université Transfrontalière des Alpes	Per garantire un'ampia visibilità a livello europeo e valorizzare il ruolo del finanziamento ALCOTRA, saranno adottate le seguenti misure: Menzione esplicita del finanziamento europeo: La convenzione quadrilaterale ufficiale includerà un riferimento chiaro al supporto del programma Interreg ALCOTRA, evidenziandone il ruolo nella creazione dell'università. Evento istituzionale per la firma: La firma dell'accordo si terrà in un evento pubblico con la partecipazione dei rettori delle università partner, rappresentanti ministeriali italiani e francesi e istituzioni europee, con copertura mediatica. Presentazioni internazionali: L'università transfrontaliera sarà promossa in conferenze accademiche e istituzionali, come quelle dell'European University Association (EUA) e delle iniziative europee per l'integrazione dei sistemi educativi. Piattaforma digitale multilingue: Una pagina web dedicata, ospitata sui siti delle università partner e nei network europei, diffonderà il progetto e le opportunità offerte dal nuovo polo accademico. Pubblicazione e diffusione dei risultati: I documenti chiave (modelli di governance, best practices, quadro giuridico) saranno condivisi con università europee, favorendo la replicabilità del modello in altri contesti. Comunicazione istituzionale e media: Articoli, interviste e comunicati saranno pubblicati su siti ufficiali, social media e piattaforme UE, con i loghi ALCOTRA e dell'Unione Europea per garantire visibilità istituzionale. Queste misure rafforzeranno il riconoscimento europeo dell'università transfrontaliera e posizioneranno la regione ALCOTRA come modello di cooperazione accademica.
--	--

3.5 Destinataires du projet

Publics cibles (sélectionner parmi les choix suivants) Sélectionner l'ensemble de personne qui bénéficieront des résultats du projet	Si "Autre" sélectionné, précisez	Veuillez spécifier précisément les publics cibles (par ex. écoles élémentaires bilingues, experts environnementaux, etc.).
---	----------------------------------	--

Version déposée

1	Etablissements d'enseignement ou de formation		Les Rectorats et les lycées du territoire transfrontalier seront contactés pour l'organisation et le déroulement des ateliers de sensibilisation au domaine de l'ingénierie des systèmes et des systèmes intelligents, dans le but de diffuser une culture et information autour de ces thématiques auprès des jeunes. I rettorati e le scuole superiori del territorio transfrontaliero saranno contattati per l'organizzazione e lo svolgimento di laboratori di sensibilizzazione nel campo dell'ingegneria dei sistemi e dei sistemi intelligenti, con l'obiettivo di diffondere tra i giovani una cultura e un'informazione su questi temi. L'Université Franco-Italienne sera aussi un observateur très précieux.
2	Population de 18 à 65 ans (jeunes)		Les étudiants déjà universitaires et ceux/celles éventuellement en reconversion seront contacté.e.s pour les informer des opportunités de formation universitaires offertes par les universités du territoire transfrontalier, en vue d'une inscription dans les Masters binationaux proposés. Environ 5000 jeunes touchés par campagnes réseaux sociaux, 400 participants aux hackatons

Version déposée

3	Public féminin			Ce projet OO-UTA vise aussi à attirer le public féminin en sortant de tout cliché ou stéréotype qui pourrait représenter le public féminin comme incapable de bien performer dans le domaine numérique. Nous croyons fortement dans le potentiel féminin dans tous les domaines scientifiques ou technologiques et ce projet vise à rendre explicite l'absence totale de préjugés envers les femmes. L'action Pink STEM vise donc ce public féminin, contre le stéréotype de genre.
4	Centres de recherche			Dans la définition de l'écosystème transfrontalier pour le territoire transfrontalier, tel que défini dans le WP 6, il est nécessaire d'impliquer aussi les laboratoires de Recherche et développement des entreprises présentes sur le territoire.
5	Population inférieure à 18 ans			Étudiant(e)s des deux dernières années du lycée de la classe première et terminale Françaises et du 4ième et 5ième année du Lycée Italien. Ces même étudiant.e.s seront invité.e.s à participer aux séminaires de présentation organisés dans le territoire transfrontalier. Environ 3000 jeunes directement touchés par les séminaires.

3.6 Livrables

Liste des livrables du groupe d'activité

Version déposée

Activité	ID	Type de livrable	Unité	Nom du livrable	Description	Valeur cible Total
1.1 Gouvernance et gestion administrative du projet	170646	Système de suivi	Nombre	1.1.1 Rapport du comité de pilotage	Rapports des réunions du comité de pilotage au cours desquelles, en plus de vérifier l'avancement technique et administratif du projet, les indicateurs obtenus seront mis à jour. Un par an en présentiel, les autres en ligne.	7
1.1 Gouvernance et gestion administrative du projet	170724	Système de suivi	Nombre	1.1.3 Document de gouvernance	Lignes directrices sur les rôles, les responsabilités et les procédures de gestion de projet.	1
1.1 Gouvernance et gestion administrative du projet	170725	Logiciel	Nombre	1.1.4 Plateforme numérique de gestion	Outil de communication, de suivi et de partage de documents entre partenaires.	1
1.1 Gouvernance et gestion administrative du projet	171057	Atelier / Groupe de travail	Nombre	1.1.5 Comité qualité	Comité qualité composé d'experts en formation et innovation des régions ALCOTRA (au moins 1 pour chacune des 4 régions) pour évaluer les résultats du projet tous les six mois.	4
1.1 Gouvernance et gestion administrative du projet	171088	Système de suivi	Nombre	1.1.2 Collecte, suivi et vérification des données sur les indicateurs de réalisation et de résultat	Vérification de la cohérence quantitative et qualitative des indicateurs du projet au niveau de la planification et de la mise en œuvre	3
2.1 Communication interne, entre partenariat et externe	170745	Support de communication	Nombre	2.1.1 OO-UTA website	Un site	4

Version déposée

2.1 Communication interne, entre partenariat et externe	17081 3	Action de communication (media)	Nombre	2.1.2 Video	Création 10 vidéos informatives axées sur les opportunités d'études et de travail transfrontalières.	4
2.1 Communication interne, entre partenariat et externe	17083 9	Support de communication	Nombre	2.1.3 Social	Campagne sociale sur Instagram, Facebook et LinkedIn pour atteindre au moins 5000 jeunes.	4
2.1 Communication interne, entre partenariat et externe	17105 8	Support de communication	Nombre	2.1.4 Gadgets, affiches et autres supports de communication	Certains gadgets seront créés, ainsi que du matériel publicitaire du projet conforme aux exigences du programme	3
3.1 Analyse des Obstacles Normatifs et Structurels à l'Intégration des Systèmes Éducatifs et à la Reconnaissance des Diplômes.	17080 7	Étude / Analyse / Méthodologie	Nombre	3.1.1 Rapport d'Analyse Comparative des Systèmes de Formation et des Obstacles à la Mobilité Transfrontalière	Analyse des systèmes éducatifs IT-FR, cartographie des différences des diplômes post-secondaires, procédures d'accès, coûts, programmes et reconnaissance des titres. Identifie les obstacles à la mobilité et propose des premières solutions	1
3.1 Analyse des Obstacles Normatifs et Structurels à l'Intégration des Systèmes Éducatifs et à la Reconnaissance des Diplômes.	17110 6	Atelier / Groupe de travail	Nombre	3.1.2 Rencontre avec les régions intéressées (département, organismes de formation)	Des rencontres seront organisées avec les régions des universités du projet, en étendant l'invitation à la Vallée d'Aoste, pour évaluer comment améliorer et orienter les actions du projet de formation professionnelle post-scolaire.	2

Version déposée

3.2 Rédaction du Livre Blanc des différences des diplômes	17064 8	Étude / Analyse / Méthodologie	Nombre	3.2.1 Livre Blanc pour l'harmonisation des diplômes STEM entre la France et l'Italie	Identifie des opportunités pour intégrer les diplômes STEM, en favorisant les parcours conjoints, la mobilité académique et la reconnaissance mutuelle. Propose des solutions pour renforcer la coopération transfrontalière et l'attractivité.	1
3.3 Communication aux jeunes du territoire transfrontalier	17081 1	Site web	Nombre	3.3.1 Portail d'information trilingue (IT-FR- EN) sur la formation transfrontalière STEM	Plateforme web trilingue regroupant l'offre de formation transfrontalière STEM (ingénierie des systèmes, robotique, mécatronique), avec carte interactive des cursus, FAQ sur la mobilité, reconnaissance des diplômes et témoignages.	2
3.3 Communication aux jeunes du territoire transfrontalier	17081 3	Action de communication (media)	Nombre	3.3.2 Vidéo	Création 10 vidéos informatives axées sur les opportunités d'études et de travail transfrontalières.	10
3.3 Communication aux jeunes du territoire transfrontalier	17083 9	Support de communication	Nombre	3.3.3 Social	Campagne sociale sur Instagram, Facebook et LinkedIn pour atteindre au moins 5000 jeunes.	3
3.3 Communication aux jeunes du territoire transfrontalier	17086 6	Support de communication	Nombre	3.3.4 Séminaire	30 séminaires en 3 ans (10 par an) dans des villes italiennes et françaises (Imperia, Cuneo, Turin, Aoste, Mondovì, Verrès, Nice, Annecy, Chambéry, Gap et Briançon). Participation d'experts, d'enseignants et d'étudiants.	30

Version déposée

3.3 Communication aux jeunes du territoire transfrontalier	170867	Support de communication	Nombre	3.3.5 Hackathons transfrontaliers sur l'innovation et les STEM	4 hackathons à Nice, Turin, Imperia et Anney, au moins 50 participants par édition. Outils tels que des robots mobiles et des simulateurs d'IA. S'engager auprès des entreprises technologiques pour promouvoir les opportunités de carrière.	4
3.3 Communication aux jeunes du territoire transfrontalier	170868	Conférence / Séminaire	Nombre	3.3.6 Ateliers thématiques sur l'ingénierie des systèmes, AI, la robotique et la mécatronique	4 ateliers à Nice, Imperia, Turin et Anney	4
3.3 Communication aux jeunes du territoire transfrontalier	171060	Conférence / Séminaire	Nombre	3.3.7 Pink stem	Pink STEM encourage la participation féminine aux STEM grâce à des ateliers, des témoignages de chercheuses et du mentorat. Des événements dédiés mettront en avant les opportunités de carrière, brisant les stéréotypes et les barrières de genre.	4
3.4 Conception d'un diplôme unis entre Nice et Gênes	170869	Étude / Analyse / Méthodologie	Nombre	3.4.1 Modèle expérimental de cours transfrontalier intégré	Démontrer la faisabilité d'un nouveau modèle de parcours de formation transfrontalier intégré	2
3.4 Conception d'un diplôme unis entre Nice et Gênes	171100	Étude / Analyse / Méthodologie	Nombre	3.4.2 Pertinence pour les stratégies locales	Document qui vérifie la cohérence et l'impact de ces cours sur les plans de développement territorial.	1

Version déposée

5.1 Vers un Campus Universitaire Transfrontalier pour les STEM : Coopération, Méthodologies et Attractivité Internationale	170870	Support de communication	Nombre	5.1.1 Analyse des Obstacles à la Gouvernance Conjointe de l'Université Transfrontalière des Alpes	Identification des obstacles administratifs, juridiques et opérationnels. Analyse des barrières institutionnelles. Cartographie des contraintes réglementaires transfrontalières.	1
5.2 Premier Cursus Transfrontalier à reconnaissance quadruple	170871	Support de communication	Nombre	5.2.1 Modèle de quadruple diplôme en ingénierie des systèmes complexes pour un parcours transfrontalier intégré	Modèle innovant de double diplôme en Ingénierie des Systèmes Complexes, avec une approche transfrontalière qui favorise l'intégration entre les universités, les étudiants et les entreprises, renforçant la compétitivité internationale.	1
5.2 Premier Cursus Transfrontalier à reconnaissance quadruple	171180	Conférence / Séminaire	Nombre	5.2.2 Table Ronde avec CCI et entreprises territoriales de robotique et mécatronique	Cette Table Ronde réunira les principales entreprises du territoire transfrontalier dans le domaine de la mécatronique et de la robotique, ainsi que les représentants des chambres de commerce et de l'industrie.	2
5.3 Nouvelles technologies pour l'apprentissage	170872	Étude / Analyse / Méthodologie	Nombre	5.3.1 Intégration de technologies éducatives innovantes pour l'enseignement supérieur transfrontalier	Étude et mise en œuvre de méthodologies pédagogiques pour améliorer l'accessibilité et l'attractivité. Concevoir un modèle d'apprentissage hybride, en présence et en ligne, pour surmonter les difficultés de mobilité liées à la géographie ALCOTRA.	1

Version déposée

6.1 Analyse des Obstacles Juridiques et Administratifs à la Coopération Académique et Scientifique Transfrontalière	17108 5	Support de communication	Nombre	6.1.1 Livre Blanc pour l'harmonisation des diplômes STEM entre la France et l'Italie (2me ed)	Intégration du livre blanc	1
6.2 Vers un écosystème transfrontalier pour la formation et l'innovation : étude juridique et organisationnelle	17108 6	Étude / Analyse / Méthodologie	Nombre	6.2.1 Livre Blanc pour l'harmonisation des diplômes STEM entre la France et l'Italie (3me ed)	Intégration du livre blanc	1
6.3 Fondation de l'Université Transfrontalière des Alpes	17087 5	Accord / Convention	Nombre	6.3.1 Accord-cadre pour la création de l'Université Transfrontalière des Alpes (UTA) en ingénierie des systèmes, mécatronique, robotique	Cadre juridique et institutionnel stable pour le développement d'un parcours universitaire transfrontalier structuré dans les STEM, facilitant la reconnaissance des diplômes, la mobilité académique et l'innovation entre la France et l'Italie.	1
6.3 Fondation de l'Université Transfrontalière des Alpes	17110 1	Étude / Analyse / Méthodologie	Nombre	6.3.2 Business plan	Plan triennal pour la durabilité économique et pour le développement	1

3.7 Localisation des activités situées dans la zone du programme

Liste des activités et leurs zones du programme

Activités	Localisations dans la zone du programme
1.1 Gouvernance et gestion administrative du projet	+ Alpes-Maritimes + Haute-Savoie + Torino + Imperia + Genova



Version déposée

2.1 Communication interne, entre partenariat et externe	+ Haute-Savoie + Alpes-Maritimes + Torino + Imperia + Genova
3.1 Analyse des Obstacles Normatifs et Structurels à l'Intégration des Systèmes Éducatifs et à la Reconnaissance des Diplômes.	+ Haute-Savoie + Alpes-Maritimes + Torino + Imperia + Genova
3.2 Rédaction du Livre Blanc des différences des diplômes	+ Haute-Savoie + Alpes-Maritimes + Vauluse + Torino + Imperia + Genova
3.3 Communication aux jeunes du territoire transfrontalier	+ Haute-Savoie + Alpes-Maritimes + Torino + Imperia + Genova
3.4 Conception d'un diplôme unis entre Nice et Gênes	+ Haute-Savoie + Alpes-Maritimes + Imperia + Genova + Torino
5.1 Vers un Campus Universitaire Transfrontalier pour les STEM : Coopération, Méthodologies et Attractivité Internationale	+ Alpes-Maritimes + Torino + Imperia + Genova
5.2 Premier Coursus Transfrontalier à reconnaissance quadruple	+ Haute-Savoie + Alpes-Maritimes + Torino + Imperia + Genova
5.3 Nouvelles technologies pour l'apprentissage	+ Haute-Savoie + Alpes-Maritimes + Torino + Genova + Imperia
6.1 Analyse des Obstacles Juridiques et Administratifs à la Coopération Académique et Scientifique Transfrontalière	+ Haute-Savoie + Alpes-Maritimes + Var + Imperia + Torino
6.2 Vers un écosystème transfrontalier pour la formation et l'innovation : étude juridique et organisationnelle	+ Haute-Savoie + Alpes-Maritimes + Torino + Imperia + Genova
6.3 Fondation de l'Université Transfrontalière des Alpes	+ Haute-Savoie + Alpes-Maritimes + Torino + Imperia + Genova

Liste des activités des hors zone couverte par le programme mais appartenant au territoire de l'UE

Activités	Localisations hors zone couverte par le programme mais appartenant au territoire de l'UE
1.1 Gouvernance et gestion administrative du projet	
2.1 Communication interne, entre partenariat et externe	

Version déposée

3.1 Analyse des Obstacles Normatifs et Structurels à l'Intégration des Systèmes Éducatifs et à la Reconnaissance des Diplômes.	
3.2 Rédaction du Livre Blanc des différences des diplômes	
3.3 Communication aux jeunes du territoire transfrontalier	
3.4 Conception d'un diplôme unis entre Nice et Gênes	
5.1 Vers un Campus Universitaire Transfrontalier pour les STEM : Coopération, Méthodologies et Attractivité Internationale	
5.2 Premier Cursus Transfrontalier à reconnaissance quadruple	
5.3 Nouvelles technologies pour l'apprentissage	
6.1 Analyse des Obstacles Juridiques et Administratifs à la Coopération Académique et Scientifique Transfrontalière	
6.2 Vers un écosystème transfrontalier pour la formation et l'innovation : étude juridique et organisationnelle	
6.3 Fondation de l'Université Transfrontalière des Alpes	

Montant en hors zone couverte par le programme mais appartenant au territoire de l'UE :: 0,00 €
20% Programmé FEDER: 208 000,00 €

[Version déposée](#)

4. Réalisation du projet

4.1 Indicateurs de réalisation du projet

Nom de l'indicateur	Type de l'indicateur	Unité de l'indicateur	Valeur cible prévisionnelle 2025	Valeur cible prévisionnelle 2026	Valeur cible prévisionnelle 2027	Valeur cible prévisionnelle 2028	Valeur cible totale	Description/Justification et méthode de calcul des valeurs cible

Solutions pour surmonter les obstacles juridiques ou administratifs transfrontières recensés	Réalisation	Solutions	2	2	3	2	9
Le calcul des valeurs cibles repose sur le nombre de solutions mises en œuvre chaque année, comprenant des instruments normatifs, des accords institutionnels et des modèles de gouvernance partagés. La méthode de calcul prend en compte les phases de conception, d'expérimentation et de mise en œuvre progressive des solutions. Valeurs cibles par année : 2025 : 2 solutions 1) Création d'un guide sur l'équivalence des diplômes 2) Lancement de l'expérimentation du diplôme unis entre UniCA et UNIGE 2026 : 2 solutions 1) Mise en œuvre du programme de formation transfrontalier mettant en avant les méthodologies et technologies pédagogiques intégrées, y compris l'intelligence artificielle, ainsi que les opportunités de coopération pour des diplômes conjoints entre les 4 universités 2) Définition d'un accord entre les universités pour la reconnaissance des compétences 2027 : 3 solutions 1) Développement du modèle organisationnel pour la gouvernance de l'écosystème transfrontalier 2) Création d'un programme de double diplôme conjoint impliquant les 4 universités et formalisation de l'accord pour la mobilité académique 2028 : 2 solutions 1) Mise en place d'un centre transfrontalier pour la formation et la recherche en STEM 2) Définition du modèle juridique de gestion, sous forme d'association ou							

Version déposée

de fondation

Les solutions seront validées par la signature d'accords officiels et leur application dans les cursus académiques et de recherche, garantissant un impact concret sur la coopération entre l'Italie et la France.

Interreg VI-A France-Italie (ALCOTRA)

[Version déposée](#)

2) Formalisation de la gouvernance du centre transfrontalier pour la formation et la recherche en STEM

4.2 Indicateurs de résultat du projet

Les organisations impliquées seront comptabilisées sur la base des accords signés et des actions conjointes mises

Nom de l'indicateur	Type de l'indicateur	Unité de l'indicateur	Valeur cible prévisionnelle 2025	Valeur cible prévisionnelle 2026	Valeur cible prévisionnelle 2027	Valeur cible prévisionnelle 2028	Valeur cible prévisionnelle 2029 n+1	Valeur cible totale	Description/Justification et méthode de calcul des valeurs cible
---------------------	----------------------	-----------------------	----------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	--------------------------------------	---------------------	--

Obstacles juridiques ou administratifs transfrontaliers, atténués ou levés	Résultat	Obstacles administratifs ou juridiques	1	2	2	2	-	7	Le projet OO-UTA aborde les obstacles administratifs et juridiques qui limitent la coopération académique entre l'Italie et la France, en particulier la reconnaissance des diplômes, la mobilité des étudiants et la gouvernance conjointe. Le nombre d'obstacles atténués ou résolus est calculé en fonction des actions mises en œuvre chaque année et de leur application effective dans les universités et les parcours de formation.
									Valeurs cibles par année : - 2025 : 1 obstacle atténué – Création d'un guide sur l'équivalence des diplômes et des parcours de formation, améliorant la transparence pour les étudiants et les institutions. - 2026 : 2 obstacles atténués 1) Mise en œuvre du programme de formation transfrontalier avec un diplôme unis 2) Définition d'un accord entre les universités pour la reconnaissance des compétences, réduisant ainsi les barrières administratives. - 2027 : 2 obstacles atténués 1) Développement du modèle organisationnel pour la gouvernance de l'écosystème transfrontalier 2) Formalisation d'un programme conjoint de double diplôme avec des procédures simplifiées pour l'accès et la mobilité. - 2028 : 2 obstacles résolus 1) Mise en place d'un centre transfrontalier pour la formation et la recherche en STEM 2) Définition d'un modèle juridique stable pour la gestion de la coopération académique (association ou fondation), garantissant continuité et intégration structurelle.

Version déposée

Les solutions seront validées par la signature d'accords officiels, l'expérimentation dans les parcours académiques et leur utilisation effective par les étudiants et les enseignants, assurant un impact durable sur la coopération transfrontalière.

Version déposée

Organisations coopérant par-delà les frontières après la fin d'un projet	Résultat	Organisations	4	6	8	10	-	28	
								Le projet OO-UTA vise à créer un réseau de coopération transfrontalière durable entre les universités, les centres de recherche, les institutions publiques et les entreprises, en garantissant que la collaboration ne s'arrête pas à la fin du financement, mais se poursuit de manière structurée au-delà de 2028. Le nombre d'organisations qui continueront à coopérer après la conclusion du projet sera calculé sur la base de la formalisation d'accords à long terme, de la création de structures de gouvernance partagées et de l'activation de nouveaux programmes conjoints entre l'Italie et la France. valeurs cibles par année : - 2025 : 4 organisations – définition d'un premier noyau stable de coopération entre UniCA, UNIGE, Polito et USMB, avec l'expérimentation du diplôme unis et la création d'un modèle opérationnel partagé pour l'offre pédagogique transfrontalière. - 2026 : 6 organisations – intégration des chambres de commerce et des centres de recherche spécialisés en agritech, robotique et intelligence artificielle pour renforcer le lien entre formation et innovation technologique, avec des perspectives de collaboration à long terme. - 2027 : 8 organisations – implication des administrations locales et régionales pour intégrer durablement le programme de formation dans les plans de développement territorial et création de partenariats stratégiques avec des entreprises afin de favoriser le transfert de compétences et l'insertion professionnelle.	

Version déposée

- 2028 : 10 organisations –
établissement d'un réseau
transfrontalier stable réunissant
universités, institutions publiques et
entreprises, avec une gouvernance
formelle pour garantir la poursuite des
activités au-delà de la fin du projet.

Pour assurer la pérennité du réseau, la
création d'une structure juridique
permanente sera envisagée, sous la
forme d'une association
transfrontalière ou d'une fondation
universitaire internationale, qui
coordonnera et facilitera la gestion
des projets futurs. La durabilité de la
coopération sera soutenue par la
définition de plans stratégiques
pluriannuels, la recherche de
financements complémentaires et
l'intégration de la formation
transfrontalière dans les programmes
académiques des universités
partenaires.

Les organisations qui continueront à
coopérer après le projet seront
comptabilisées sur la base de leur
participation active aux activités
post-2028, telles que l'adhésion
formelle à de nouveaux programmes
conjointes, le lancement d'initiatives de
recherche collaboratives et
l'implication dans des processus de
gouvernance structurés.

4.3 Durabilité du projet

Le projet OO-UTA est conçu pour garantir la continuité de ses activités au-delà du financement ALCOTRA, en intégrant ses initiatives dans les programmes académiques et en créant un système transfrontalier stable pour la formation et la recherche dans les disciplines STEM.

La durabilité opérationnelle sera assurée par la mise en place d'un centre transfrontalier de formation et de recherche, sous forme d'association ou de fondation universitaire internationale. Cette structure coordonnera des doubles diplômes en licence et master, avec un accent sur les STEM, domaine clé pour l'innovation et le développement durable.

Les activités pédagogiques seront consolidées grâce à l'apprentissage hybride, des plateformes numériques partagées et des méthodologies avancées comme l'apprentissage par projet et entre pairs. L'intelligence artificielle sera utilisée pour personnaliser les parcours et améliorer l'accessibilité et la durabilité de l'offre éducative.

Le site web et la plateforme numérique du projet seront maintenus par les universités partenaires et serviront à gérer les programmes conjoints et partager les ressources éducatives. Les supports pédagogiques resteront disponibles sur les plateformes d'e-learning des universités, garantissant un accès continu aux contenus.

La durabilité financière sera assurée par des cofinancements institutionnels, l'implication des entreprises pour des stages (taxe d'apprentissage) et projets de recherche appliquée, et la participation à de nouveaux appels à projets européens. L'intégration des cours expérimentaux dans les cursus académiques assurera leur pérennité.

Les infrastructures et laboratoires resteront accessibles pour de futurs projets. Les activités se poursuivront à l'échelle transfrontalière, consolidant la coopération entre universités, institutions et entreprises et renforçant un réseau éducatif innovant et durable.

5. Recettes

5.1 Recettes générées au cours de la mise en œuvre du projet

	Des recettes nettes sont-elles générées au cours de la mise en œuvre du projet ?	Si oui, préciser	Estimation des recettes
Université Côte d'Azur	NON		
Università degli studi di Genova	NON		
Politecnico di Torino	NON		
Université Savoie Mont Blanc	NON		

5.2 Recettes générées après l'achèvement du projet du projet

	Des recettes nettes sont-elles générées après l'achèvement du projet ?	Si oui, préciser	Estimation des recettes
Université Côte d'Azur	NON		
Università degli studi di Genova	NON		

Version déposée

Politecnico di Torino	NON		
Université Savoie Mont Blanc	NON		

6. Intégration du projet à son environnement

6.1 Capitalisation et transférabilité des réalisations du projet

	Choix	Préciser
Le projet propose-t-il la réutilisation d'une ou plusieurs methodologies déjà développées par un autre projet CTE ?	OUI	Une partielle source d'inspiration a été le projet sur la reconnaissance des diplômes issue du projet TransFoVAAL mené par Agenzia dei Servizi Formativi della Provincia di Cuneo - Consorzio. La difficulté principale à réutiliser la méthodologie et les résultats de TransFoVAAL est que les formations universitaires transfrontalières proposées par OO-UTA ont tout autre référentiel de compétences et objectifs de formations.
Le projet propose-t-il la réutilisation d'un ou plusieurs résultats déjà atteint(s) par un autre projet CTE ?	OUI	Idem que ci-dessus concernant la portabilité des résultats produits par le projet TransFoVAAL.
Une ou plusieurs methodologies du projet pourraient être réutilisées et/ou transférées à d'autres projets CTE ? (indiquer la méthodologie concernée, la typologie de projet et/ou le secteur d'intervention auquel transférer la méthodologie et la typologie de partenaire(s) potentiellement concerné(s))	OUI	La création d'une convention quadrilatérale qui puisse octroyer des diplômes transfrontaliers pourrait inspirer d'autres territoires transfrontaliers, par exemple entre Belgique et Pays Bas ou entre Italie et Slovénie. Virtuellement la méthodologie pourrait être portable dans d'autres territoires, mais concrètement, il faut analyser les contraintes ministérielles des pays transfrontaliers impliqués.
Un ou plusieurs resultats du projet pourraient-ils être réutilisées et/ou transférées à d'autres projets CTE ? (indiquer le résultat concerné, la typologie de projet et/ou le secteur d'intervention auquel transférer le résultat et la typologie de partenaire(s) potentiellement concerné(s))	OUI	La convention quadrilatérale pourrait être appliquée dans un autre territoire ayant les mêmes besoins de coopération transfrontalière dans le domaine de l'offre de formation universitaire transfrontalière, dans tout autre domaine que celui de l'ingénierie et de l'informatique. Le partenariat devrait impliquer quatre universités situées sur le même territoire transfrontalier (par exemple: Belgique-Pays Bas; Italie-Slovénie; Allemagne-Pologne, etc.)

6.2 Liens avec les stratégies et politiques européennes, nationales, régionales et locales

	Choix	Précisez
Stratégie macro-régionale alpine		
S'engager pour équilibrer la protection de l'environnement et le développement économique malgré le contexte de la crise sanitaire marqué par la Covid-19	N/A	
Accélérer la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et de l'accord de Paris	N/A	
Préserver la biodiversité alpine et prévenir l'exposition aux risques naturels liés au changement climatique	N/A	
Accélérer la transition énergétique dans la région alpine	N/A	
Développer les solutions de transport et de mobilité durables	N/A	
Stimuler la transition vers un tourisme durable toutes saisons	N/A	
Stimuler la production, la transformation et la consommation des produits locaux de montagne de la région alpine en circuits-courts	N/A	
Eduquer les jeunes à la culture de la montagne et leur permettre de participer au développement durable de la région alpine	N/A	
Faire de la région alpine un laboratoire modèle pour la gouvernance multi-niveaux	OUI	Le projet OO-UTA renforce la gouvernance alpine à plusieurs niveaux en fédérant les universités, les autorités locales et les entreprises. Surmonter les obstacles administratifs et créer un campus transfrontalier pour la formation STEM, améliorant ainsi l'accès à l'éducation dans les zones de montagne. Le modèle est évolutif et reproductible dans d'autres régions de l'UE, promouvant la coopération entre la France et l'Italie et contribuant à la stratégie de développement territorial alpin.
Pacte vert européen		
Un air pur, une eau propre, des sols sains et la biodiversité	N/A	
Des bâtiments rénovés et économes en énergie	N/A	
Des aliments sains et abordables	N/A	
Des services de transport public plus nombreux	N/A	
Une énergie plus propre et des innovations technologiques propres de pointe	N/A	
Des produits plus durables pouvant être réparés, recyclés et réutilisés	N/A	

Version déposée

Des emplois pérennes et des formations aux compétences nécessaires pour la transition	OUI	Le dialogue entre les universités et les entreprises du territoire transfrontalier vise, d'une part, à connaître les métiers recherchés par le monde du travail dans le domaine de l'ingénierie et de l'informatique, et, d'autre part, proposer une offre de formation universitaire transfrontalière qui soit à l'écoute des besoins de recrutement des entreprises et en adéquation avec les variations du marché du travail.
Une industrie compétitive et résiliente à l'échelle mondiale	N/A	
Stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse 2019-2027		
Promouvoir le sentiment d'appartenance des jeunes au projet européen et construire des ponts entre l'Union européenne et les jeunes afin de leur redonner confiance en l'Union européenne et d'augmenter leur participation à celle-ci.	N/A	
Créer des conditions favorables à l'accomplissement des jeunes et de leur potentiel dans les zones rurales.	OUI	A travers les séminaires et les interventions dans les lycées et dans les universités du territoire transfrontalier, le projet OO-UTA souhaite atteindre les jeunes isolés dans les montagnes et les centres citadins périphériques, pour leur offrir des formations transfrontalières compétitives et en adéquation avec le marché du travail.
Garantir l'accessibilité au marché du travail pour tous les jeunes avec des débouchés menant à des emplois de qualité.	OUI	Le dialogue transfrontalier repose sur la constatation que le territoire couvert par ces quatre universités est profondément uni, comme la grande mobilité des étudiants et des travailleurs Italiens et Français le montre. De plus, ce dialogue transfrontalier profitera aux universités qui sauront proposer des offres de formation en adéquation avec les besoins du tissu économique et industriel.
Renforcer la participation démocratique et l'autonomie des jeunes tout en leur fournissant des espaces consacrés à la jeunesse dans toutes les sphères de la société.	N/A	
Parvenir à une société dans laquelle tous les jeunes sont écologiquement actifs, sensibilisés et capables de faire la différence dans leur vie quotidienne.	N/A	
Veuillez décliner au sein de quelles stratégies européennes non citées ci-dessus, nationale, régionales ou locales le projet s'inscrit		

Version déposée

Veuillez décliner au sein de quelles stratégies européennes ou nationales non citées ci-dessus le projet s'inscrit	OUI	Traité du Quirinal, Art. 8, alinéa 1 et alinéa 4 EUSALP, « Manifeste des États et régions impliqués dans la stratégie européenne pour les Alpes », en particulier art. 15 alinéa H. Le programme de travail pluriannuel du Comité de Coopération Frontalière du Quirinal cite, dans le point consacré aux questions linguistiques et éducatives, le point 27 concernant la création d'un réseau d'universités transfrontalier.
Veuillez décliner au sein de quelles stratégies régionales ou locales le projet s'inscrit	OUI	La Fondazione per la promozione dell'Università nel Ponente Ligure prévoit dans ses statuts (joint au présent formulaire) à l'article 3.1. a) l'objectif de "Promouvoir, soutenir et gérer la mise en place de cours universitaires aptes à favoriser le développement économique et social de la Ligurie occidentale". L'alinéa 2 encourage également l'action consistant à "conclure des accords avec des institutions universitaires, des organismes et des institutions publics et privés, (art. 3.2. a).

6.3 Principes horizontaux

	Choix	Précisez
Egalité entre les hommes et les femmes		
Votre projet s'engage-t-il majoritairement en faveur du principe d'égalité entre les hommes et les femmes ?	OUI	Ce projet s'adresse au même titre aux femmes et aux hommes. Cependant, la participation féminine à l'univers de l'ingénierie et de l'informatique est inférieure à celle masculine. Ce projet vise donc à soutenir une meilleure participation des femmes à un domaine généralement accessible et fréquenté plus par les hommes.
Votre projet vise-t-il ou contribue-t-il à combler les écarts entre les femmes et les hommes sur le marché du travail ?	OUI	Même si le mérite devrait être le critère principal au marché du travail, ce projet souhaite néanmoins encourager les femmes à jouer un rôle plus actif dans le domaine de l'informatique et de l'ingénierie.

Version déposée

Votre projet vise-t-il ou contribue-t-il à remédier à l'écart de rémunération et de retraite entre les femmes et les hommes ?	N/A	
Votre projet vise-t-il ou contribue-t-il à bousculer les stéréotypes sexistes ?	OUI	A travers les ateliers et grâce à la communication aux jeunes, ce projet souhaite lutter contre non seulement les stéréotypes de genre, mais aussi les stéréotypes liés aux fausses représentations des personnes passionnées par l'informatique et l'univers digital (nerds).
Non discrimination et accessibilité		
Le projet garantit-il le respect des droits des personnes handicapées conformément à la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées ?	OUI	Nous avons pris en compte un certain nombre de limitations à l'accès aux cours, notamment pour ce qui concerne la mobilité en proposant le format hybride des cours.
Votre projet vise-t-il ou contribue-t-il à renforcer l'accessibilité des personnes handicapées aux environnements construits et virtuels, aux technologies de l'information et de la communication (TIC), aux biens et aux services ?	OUI	Le matériel pédagogique développé sur Moodle prendra en compte les barrières d'accès pour les daltonien.ne.s, les malentendant.e.s et les malvoyant.e.s, en évitant d'utiliser certaines couleurs, en proposant les transcriptions des vidéos et en proposant des enregistrements audio, dans la mesure du possible.
Votre projet vise-t-il ou contribue-t-il à développer des conditions de vie autonomes et à renforcer les services de proximité des personnes handicapées ?	N/A	
Votre projet vise-t-il ou contribue-t-il à lutter contre toute forme de discrimination en matière d'emploi, d'éducation, de soins de santé et de logement ?	N/A	
Développement durable Veuillez indiquer à quel objectif de développement durable de l'ONU votre projet contribue-t-il directement ou indirectement ? (Plusieurs réponses sont possibles) voir détails : https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/		
ODD n°1 - Pas de pauvreté	N/A	
ODD n°2 - Faim « Zéro »	N/A	
ODD n°3 - Bonne santé et bien-être	N/A	

Version déposée

ODD n°4 - Éducation de qualité	OUI	4.3 : D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, 4.4 : D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi. 4.5 : D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation
ODD n°5 - Égalité entre les sexes	OUI	5.1 : Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles. 5.b : Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes.
ODD n°6 - Eau propre et assainissement	N/A	
ODD n°7 - Énergie propre et d'un coût abordable	N/A	
ODD n°8 - Travail décent et croissance économique	OUI	8.2 : Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre. 8.6 : D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation
ODD n°9 - Industrie, innovation et infrastructure	N/A	
ODD n°10 - Inégalités réduites	OUI	10.2 : D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre

Version déposée

ODD n°11 - Villes et communautés durables	N/A	
ODD n°12 - Consommation et production responsables	N/A	
ODD n°13 - Lutte contre les changements climatiques	N/A	
ODD n°14 - Vie aquatique	N/A	
ODD n°15 - Vie terrestre	N/A	
ODD n°16 - Paix, justice et institutions efficaces	N/A	
ODD n°17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs	OUI	17.6 Renforcer la coopération Nord-Sud, Sud-Sud, triangulaire, régionale et internationale et l'accès aux découvertes scientifiques, aux technologies et aux innovations, et améliorer le partage des connaissances sur la base de modalités convenues, par une coordination accrue entre les mécanismes existants, notamment au niveau des Nations unies, et par un mécanisme mondial d'accès aux technologies.

6.4 Codes pour la dimension “égalité entre les hommes et les femmes”

	Choisissez un élément
Code	01. Mesures visant l'égalité entre les hommes et les femmes

6.5 Le projet contribue-t-il à l'un des objectifs environnementaux définis au Règlement 2020/852 ?

	Choix	Si oui précisez
a) atténuation du changement climatique	OUI indirectement	On privilégiera le car sharing et les transports à faible impact environnemental.
b) adaptation au changement climatique	OUI indirectement	On réduira le plus possible la surcharge électrique pour le stockage des données, en éliminant les données superflues
c) utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines	N/A	
d) transition vers une économie circulaire	N/A	

Version déposée

e) prévention et la réduction de la pollution	OUI indirectement	Nous avons pensé à réduire les déplacements non nécessaires à travers la formation hybride et le plan de mobilité, ainsi qu'une attention à la surcharge électrique de l'univers informatique.
f) protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes	N/A	

6.6 Le projet ou certaines de ses activités relèvent-t-ils du champ d'application des réglementations suivantes ?

	Choix	Si oui précisez
Directive 92/43/CEE du Conseil, du 21 mai 1992, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages	NON	
Directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau	NON	
Directive 2006/12/CE du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2006 relative aux déchets	NON	
Directive 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages	NON	
Directives 2011/92/UE et 2014/52/UE du Parlement européen et du Conseil concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement	NON	

- IV - Plan de financement du projet

1. Coûts simplifiés

	Option frais de personnel – Taux forfaitaire	Option frais de personnel – Coûts réels	Commentaire
Université Côte d’Azur		.	
Università degli studi di Genova		.	
Politecnico di Torino		.	
Université Savoie Mont Blanc		.	

2. Budget par année, partenaire et catégorie de dépenses

Université Côte d’Azur

2. Frais de personnel coûts réels et taux forfaitaire de 40% pour toutes les autres catégories

Version déposée

	2025	2026	2027	2028	Total	Commentaire (facultatif)
Frais de personnel						
Frais de personnel - Coûts réels	33 167,28 €	108 687,43 €	101 083,67 €	42 775,91 €	285 714,29 €	
Total Frais de personnel	33 167,28 €	108 687,43 €	101 083,67 €	42 775,91 €	285 714,29 €	
Autres coûts - Taux forfaitaire de 40% des frais de personnel coûts réels						
Autres coûts - Taux forfaitaire de 40% des frais de personnel coûts réels	13 266,91 €	43 474,97 €	40 433,47 €	17 110,36 €	114 285,71 €	
Total Autres coûts - Taux forfaitaire de 40% des frais de personnel coûts réels	13 266,91 €	43 474,97 €	40 433,47 €	17 110,36 €	114 285,71 €	
Total	46 434,19 €	152 162,40 €	141 517,14 €	59 886,27 €	400 000,00 €	
Financement du partenaire					400 000,00 €	



Università degli studi di Genova

2. Frais de personnel coûts réels et taux forfaitaire de 40 % pour toutes les autres catégories

	2025	2026	2027	2028	Total	Commentaire (facultatif)
Frais de personnel						
Frais de personnel - Coûts réels	13 095,71 €	89 506,01 €	78 131,00 €	33 553,00 €	214 285,72 €	
Total Frais de personnel	13 095,71 €	89 506,01 €	78 131,00 €	33 553,00 €	214 285,72 €	
Autres coûts - Taux forfaitaire de 40 % des frais de personnel coûts réels						
Autres coûts - Taux forfaitaire de 40% des frais de personnel coûts réels	5 238,28 €	35 802,40 €	31 252,40 €	13 421,20 €	85 714,28 €	
Total Autres coûts - Taux forfaitaire de 40% des frais de personnel coûts réels	5 238,28 €	35 802,40 €	31 252,40 €	13 421,20 €	85 714,28 €	
Total	18 333,99 €	125 308,41 €	109 383,40 €	46 974,20 €	300 000,00 €	
Financement du partenaire					300 000,00 €	

Politecnico di Torino

2. Frais de personnel coûts réels et taux forfaitaire de 40 % pour toutes les autres catégories

	2025	2026	2027	2028	Total	Commentaire (facultatif)
Frais de personnel						
Frais de personnel - Coûts réels	20 110,01 €	73 927,83 €	77 642,00 €	42 605,88 €	214 285,72 €	
Total Frais de personnel	20 110,01 €	73 927,83 €	77 642,00 €	42 605,88 €	214 285,72 €	
Autres coûts - Taux forfaitaire de 40 % des frais de personnel coûts réels						
Autres coûts - Taux forfaitaire de 40% des frais de personnel coûts réels	8 044,00 €	29 571,13 €	31 056,80 €	17 042,35 €	85 714,28 €	
Total Autres coûts - Taux forfaitaire de 40% des frais de personnel coûts réels	8 044,00 €	29 571,13 €	31 056,80 €	17 042,35 €	85 714,28 €	
Total	28 154,01 €	103 498,96 €	108 698,80 €	59 648,23 €	300 000,00 €	
Financement du partenaire					300 000,00 €	

Université Savoie Mont Blanc

2. Frais de personnel coûts réels et taux forfaitaire de 40 % pour toutes les autres catégories

	2025	2026	2027	2028	Total	Commentaire (facultatif)
Frais de personnel						
Frais de personnel - Coûts réels	24 623,29 €	63 221,98 €	85 336,17 €	41 104,27 €	214 285,71 €	
Total Frais de personnel	24 623,29 €	63 221,98 €	85 336,17 €	41 104,27 €	214 285,71 €	
Autres coûts - Taux forfaitaire de 40 % des frais de personnel coûts réels						
Autres coûts - Taux forfaitaire de 40% des frais de personnel coûts réels	9 849,32 €	25 288,79 €	34 134,47 €	16 441,71 €	85 714,29 €	
Total Autres coûts - Taux forfaitaire de 40% des frais de personnel coûts réels	9 849,32 €	25 288,79 €	34 134,47 €	16 441,71 €	85 714,29 €	
Total	34 472,61 €	88 510,77 €	119 470,64 €	57 545,98 €	300 000,00 €	
Financement du partenaire					300 000,00 €	

3. Synthèse du budget du projet – aperçu par catégorie de dépenses

	2025	2026	2027	2028	Total
Frais de personnel					
Frais de personnel - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais de personnel - Coûts réels	90 996,29 €	335 343,25 €	342 192,84 €	160 039,06 €	928 571,44 €
Total Frais de personnel	90 996,29 €	335 343,25 €	342 192,84 €	160 039,06 €	928 571,44 €
Frais de bureau et frais administratifs					
Frais de bureau et frais administratifs - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Frais de bureau et frais administratifs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais de déplacement et d'hébergement					
Frais de déplacement et d'hébergement - Taux forfaitaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Frais de déplacement et d'hébergement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes					
Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Version déposée

Total Frais liés au recours à des compétences et à des services externes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais d'équipement					
Frais d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Frais d'équipement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais d'infrastructures et de travaux					
Frais d'infrastructures et de travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Frais d'infrastructures et de travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres coûts - Taux forfaitaire de 40% des frais de personnel coûts réels					
Autres coûts - Taux forfaitaire de 40% des frais de personnel coûts réels	36 398,51 €	134 137,29 €	136 877,14 €	64 015,62 €	371 428,56 €
Total Autres coûts - Taux forfaitaire de 40% des frais de personnel coûts réels	36 398,51 €	134 137,29 €	136 877,14 €	64 015,62 €	371 428,56 €
Total	127 394,80 €	469 480,54 €	479 069,98 €	224 054,68 €	1 300 000,00 €



Version déposée

- V - Les ressources du projet

1. Plan de financement du projet

FEDER

Partenaire	Montant du fonds	Pourcentage sur le total éligible	Pourcentage sur le total FEDER du projet	Cofinancement public et autofinancement	Cofinancement privé et autofinancement	Recettes	Total contreparties	Total budget éligible
Université Côte d'Azur	320 000,00 €	80.00 %	30.77 %	80 000,00 €	0,00 €	0,00 €	80 000,00 €	400 000,00 €
Università degli studi di Genova	240 000,00 €	80.00 %	23.08 %	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €	60 000,00 €	300 000,00 €
Politecnico di Torino	240 000,00 €	80.00 %	23.08 %	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €	60 000,00 €	300 000,00 €
Université Savoie Mont Blanc	240 000,00 €	80.00 %	23.08 %	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €	60 000,00 €	300 000,00 €
Total	1 040 000,00 €	320.00 %	100.00 %	260 000,00 €	0,00 €	0,00 €	260 000,00 €	1 300 000,00 €

2. Contreparties publiques

Université Côte d'Azur

Source de financement	Libellé ou nom du cofinancier	Montant	%
FEDER			
FEDER		320 000,00 €	80.00
Contreparties nationales au FEDER			
Contribution privée			0.00

Version déposée

Local			0,00
Autre public	Université Côte d'Azur	80 000,00 €	20,00
	Total Autre public	80 000,00 €	20,00
Région			0,00
État			0,00
	TotalContreparties nationales au FEDER	80 000,00 €	20,00
	Budget total éligible	400 000,00 €	100,00 %
Autres Financements			
	Total	0,00 €	100,00 %

Università degli studi di Genova

Source de financement	Libellé ou nom du cofinancier	Montant	%
FEDER			
FEDER		240 000,00 €	80,00
Contreparties nationales au FEDER			
Contribution privée			0,00
Local			0,00
Autre public			0,00
Région			0,00
État	Fondo Rotazione Ministeriale	60 000,00 €	20,00

Version déposée

	Total État	60 000,00 €	20,00
	TotalContreparties nationales au FEDER	60 000,00 €	20,00
	Budget total éligible	300 000,00 €	100,00 %
Autres Financements			
	Total	0,00 €	100,00 %

Politecnico di Torino

Source de financement	Libellé ou nom du cofinancier	Montant	%
FEDER			
FEDER		240 000,00 €	80,00
Contreparties nationales au FEDER			
Contribution privée			0,00
Local			0,00
Autre public			0,00
Région			0,00
État	Fondo rotazione ministeriale	60 000,00 €	20,00
	Total État	60 000,00 €	20,00
	TotalContreparties nationales au FEDER	60 000,00 €	20,00
	Budget total éligible	300 000,00 €	100,00 %
Autres Financements			

Version déposée

Université Savoie Mont Blanc

	Total	0,00 €	100.00 %
--	-------	--------	----------

Source de financement	Libellé ou nom du cofinancier	Montant	%
FEDER			
FEDER		240 000,00 €	80,00
Contreparties nationales au FEDER			
Contribution privée			0,00
Local			0,00
Autre public	Université Savoie Mont Blanc	60 000,00 €	20,00
	Total Autre public	60 000,00 €	20,00
Région			0,00
État			0,00
	TotalContreparties nationales au FEDER	60 000,00 €	20,00
	Budget total éligible	300 000,00 €	100.00 %
Autres Financements			
	Total	0,00 €	100.00 %

2.1 Autres co-financements

Version déposée

	Les co-financements sollicités couvrent-ils la même période d'exécution et la même assiette de dépenses éligibles ?	Si non, préciser
Université Côte d'Azur	N/A	
Università degli studi di Genova	N/A	
Politecnico di Torino	N/A	
Université Savoie Mont Blanc	N/A	

- VI - Respect des autres politiques sectorielles

1. Commande publique

	Pouvoir adjudicateur ou entité adjudicatrice de droit public soumis au Code des marchés publics	Pouvoir adjudicateur de droit privé soumis au Code des marchés publics	Pouvoir adjudicateur de droit privé non soumis au Code des marchés publics	Dans le cas d'un pouvoir adjudicateur non soumis au Code des marchés publics, précisez la politique d'achat interne permettant de garantir la transparence et le principe d'économie	Le bénéficiaire s'engage-t-il à intégrer des clauses de mieux-disant social et/ou environnemental dans ces marchés ? (En cas de réponse positive, ce point sera vérifié lors de la mise en œuvre)
Université Côte d'Azur	.				
Università degli studi di Genova	.				
Politecnico di Torino	.				
Université Savoie Mont Blanc	.				

2. Aides d'Etat

	Partenaire concerné	Identité du financeur public (UE, Etat, Région...)	Régime d'aide tel qu'indiqué dans la convention ou la délibération	Montant	Date d'octroi

- VII - Engagement final

1. Engagement final

	Cocher
Au nom du partenariat	
En cochant cette case, j'accepte sans réserve le traitement des données personnelles nécessaires du partenariat conformément aux Règlements UE 2016/679 et 2018/1725	X

- VIII - Annexes du projet

1. Pièces obligatoires à joindre au formulaire de demande de subvention (NB : l'absence de ces documents entraîne le rejet de la candidature)

1.1 Lettre d'engagement du Chef de file signée

1.2 Lettre de mandat signée des partenaires

2. Pièces annexes à joindre au formulaire de demande de subvention

2.1 Délibération de l'organe compétent approuvant l'opération et le plan de financement prévisionnel et autorisant son représentant à solliciter des subventions

2.2 Budget détaillé (modèle fourni)

2.3 Délégation de signature (facultatif)

2.4 Lettres d'intention de cofinancement ou actes d'octroi des cofinancements

2.5 RIB du Chef de file

2.6 Attestation de non assujettissement ou d'assujettissement partiel à la TVA si concerné (facultatif)

3. Associations : pièces complémentaires obligatoires à joindre au formulaire de demande de subvention

3.1 Statuts

3.2 Copie de la publication au JO ou récépissé de déclaration en Préfecture

3.3 Liste des membres du Conseil d'administration

3.4 Dernier rapport moral approuvé par le Conseil d'administration

3.5 Bilans et comptes de résultat approuvés des 3 derniers exercices

4. Entreprises : pièces complémentaires obligatoires à joindre au formulaire de demande de subvention

4.1 Statuts

4.2 Extrait K-bis de moins de trois mois

4.3 Bilans et comptes de résultat approuvés des trois derniers exercices

5. GIP : pièces complémentaires obligatoires à joindre au formulaire de demande de subvention

5.1 Copie publication arrêté d'approbation de la convention constitutive

5.2 Convention constitutive

5.3 Dernier bilan financier et compte-rendu approuvé

6. Bénéficiaires de droit privé soumis au Code des marchés publics : pièce complémentaire à joindre au formulaire de demande de subvention

6.1 Une attestation relative au respect des critères de la Directive 2014/24/UE du 26 février 2014

7. En cas d'investissement en infrastructure, une évaluation de l'impact potentiel du changement climatique

8. Autres documents utiles (carte, graphique, présentation des partenaires associés, etc.)